



**JUSTIN CROUZAUD,
UN ENFANT DE PRESSIGNAC
HÉROS DES RÉSISTANCES CHARENTAISES**



Pressignac, mon village

Avertissement

Ce livret est téléchargeable sur le site de la commune de Pressignac. Ses informations sont librement réutilisables dans le cadre de la copie privée (usage à des fins personnelles, scientifiques ou pédagogiques) à l'exclusion de tout but lucratif. Toute autre reproduction sans l'accord écrit et préalable de la commune et des auteurs/autrices est interdite.

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	page 3
I. L'enfance et la jeunesse à Pressignac	page 5
II. Cheminot dans les Résistances charentaises	page 19
III. Mémoire(s) et hommages posthumes	page 43
Annexe 1 : Notice <i>Justin Couzaud</i> du Mémorial des cheminots victimes de la répression	page 48
Annexe 2 : Extraits de <i>Nous les terroristes</i> de Marc Leproux	page 49
Annexe 3: Schéma de parenté de Justin et Marguerite Couzaud	page 53
Sources	page 54
Remerciements	page 59

Photo de couverture : Dans les années 1930, deux copains sur une moto: Justin (à l'avant) et Jean Besse (Source: Collection Famille Berland-Besse)

Le mot du Maire

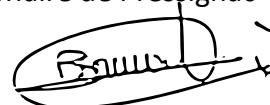
Cette année 2024 est celle du 80^{ème} anniversaire du débarquement allié et des combats de la Libération de la France. C'est l'occasion d'honorer la mémoire de celles et ceux qui tombèrent, victimes de la répression qui frappa durement celles et ceux qui s'engagèrent dans la Résistance contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste du maréchal Pétain.

Justin Couzaud fut un de ces braves. Enfant de Pressignac né à Chez Martin le 8 Août 1910, il passa son enfance et sa jeunesse dans notre commune où vivaient ses parents et où il était tonnelier. Marié à Marguerite Poussin, native elle aussi de la commune, il quitta la Charente limousine en 1937 pour La Rochelle où il fut embauché aux Chemins de Fer. Refusant l'occupation nazie et la collaboration pétainiste, il participa tôt, bien avant le débarquement, à des mouvements de résistance communiste et gaulliste. Menacé d'arrestation après dénonciation, il dut fuir. Arrivé à Pressignac le 4 septembre 1943, il se réfugia avec sa femme et son fils au village de Laurière (Chassenon) chez ses beaux-parents. Il aurait pu rester caché là, tranquille auprès des siens. Mais, non. Il choisit de continuer le combat dans la clandestinité du maquis en rejoignant la Section Spéciale de Sabotage (la S.S.S.) du capitaine Jacques Nancy. À la suite d'un accrochage, il fut capturé par les Allemands le 1er avril 1944 sur la route d'Angoulême entre Ruelle et La Rochefoucauld. Pour éviter que tout le groupe soit pris, Justin Couzaud, au sacrifice de sa vie, protégea la retraite de ses camarades. Incarcéré à la prison d'Angoulême, torturé par la police française, il ne parla pas. Le 3 avril, il fut traduit devant le Tribunal militaire allemand. Condamné à mort, il fut exécuté le jour même et inhumé provisoirement à Linars. Après la Libération de la Charente, ses obsèques eurent lieu à Pressignac le 19 octobre 1944. Des honneurs bien mérités lui furent alors rendus. Il fut par la suite décoré à titre posthume de la Médaille de la Résistance, de la Croix de Guerre avec palme et fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ce livret, que l'on doit largement au travail de Danielle Soury (Agrégée de Sciences sociales, retraitée de l'Éducation Nationale) raconte sa vie et son histoire. En cette année commémorative, il s'est imposé à nous de consacrer notre premier livret à Justin, héroïque enfant de Pressignac.

D'autres suivront, développant notamment des sujets abordés dans l'exposition de l'espace de mémoire implanté dans notre bâtiment municipal *l'Impact*. J'en profite pour remercier ici le groupe qui a travaillé pour faire des propositions d'aménagement de cette salle au Conseil Municipal: André Berland, Jean-Pierre Poursac et Danielle Soury, avec Susi Price pour les traductions en anglais.

Francis Beaumatin
Maire de Pressignac

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis Beaumatin', enclosed within a hand-drawn oval shape.



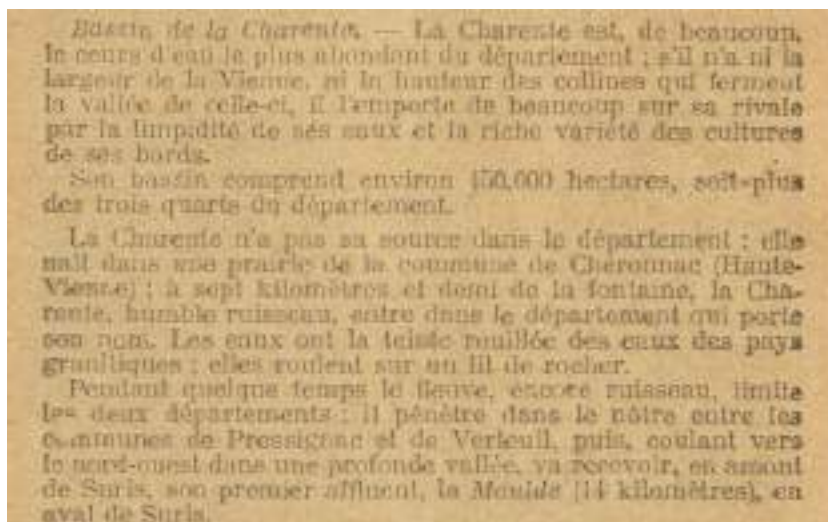
Annuaire Général de la Charente 1910 - Fiche géographique - p. 44



Le 8 Août 1910, jour de la naissance de Justin, le quotidien *La Charente* annonce les foires à venir dans le département, dont celle de Pressignac. L'annuaire Général de la Charente 1910 précise que la foire communale qui a alors lieu le 11 de chaque mois, «est envoyée au lendemain, si le 11 tombe un dimanche ou un jour férié».

Source:

Archives départementales de la Charente
lasource.archives.lacharente.fr -
1 PER 44/53 - Août | 1910



Annuaire Général de la Charente 1910 - Fiche commune Pressignac - p. 610



Source: lasource.archives.lacharente.fr - 4 PER 1/76 - Annuaire général du département de la Charente | 1910

Carte postale ancienne de Pressignac.

L'auteur J.S.D était photographe et éditeur de cartes postales à Angoulême dans la période 1908-1928. Le bourg de Pressignac est alors très animé du fait notamment du grand nombre des activités artisanales qu'il compte.

Le monument aux Morts (érigé en 1923) ne semble pas encore implanté sur la place.



Source: Collection privée

1. L'ENFANCE ET LA JEUNESSE À PRESSIGNAC

Justin Crouzaud naît au cœur de l'été, le 8 Août 1910 à Chez Martin, village de Pressignac. Ses parents sont alors tous les deux épiciers.

Paul, son père, est né en 1884 au village *Les Champs* (Beynac - 87) à une quarantaine de kilomètres à l'est de Pressignac; Marguerite, sa mère, est née Lafont en 1889 à *Chez-Martin*. Paul et Marguerite se sont mariés à Chabanais en 1908. Après avoir été cultivateur, Paul est carrier quand il se marie et Marguerite déjà commerçante. Quand elle accouche de Justin, elle a donc 21 ans et Paul en a 26. En décembre 1908, naît le premier enfant du couple, Jean, l'aîné de Justin. En 1912, naîtra Maria, la cadette de la fratrie.

En ce début du XXème siècle, le visage de Pressignac est bien différent de celui d'aujourd'hui. À quelques jours de la foire qui a lieu alors dans la commune chaque 11 du mois, on est en plein été... mais la météo est maussade. La presse locale évoque des intempéries qui font craindre pour les récoltes de foin, de blé, de pommes de terre...

Au recensement de mai 1911, la commune compte environ 1 300 habitants (à peine 400 aujourd'hui) dont plus de 40% âgés de moins de 20 ans. À Pressignac, on naît alors - à domicile - beaucoup plus qu'on n'y meurt ! En 1911, 34 naissances sont enregistrées à l'état-civil pour 26 décès. Mais près de la moitié des décès concernent des enfants de 5 ans et moins.

Dans la commune, vivent et travaillent plus de 300 cultivateurs et cultivatrices. Une trentaine

de personnes exercent des professions de domesticité (servantes, domestiques et ouvriers agricoles). Le bourg, peuplé de plus de 200 habitants, est animé de multiples activités artisanales. Selon le recensement, on y trouve: un aubergiste, plus d'une dizaine de charpentiers, des boulangers et charrons¹, cordonniers et couturières, un huilier et un tisserand, des lingères et maçons, des maréchaux, sabotiers et tailleurs d'habits, mais aussi un entrepreneur drapier, un marchand de bois. S'y ajoutent un régisseur de métairies² Pierre-Louis Sardain et un curé, Jules Brugerolles. Deux instituteurs, Pierre Veyret et son adjoint François Tournier, et deux institutrices, Marie Bertrand et son adjointe Marguerite Mautrais, enseignent à l'école publique communale... aujourd'hui fermée. Sur la Charente qui traverse la commune (toute proche de sa source à Chéronnac, en Haute-Vienne), un meunier, François Rougier est installé avec sa famille au *Moulin de La Daubidie*, village devenu inhabité dans l'après seconde guerre.

Antoine Dumas, le maire conservateur de la commune, est élu depuis 1884. À l'époque, l'élection a lieu au suffrage universel masculin secret... mais ouvert! Cette procédure électorale permet un contrôle social du vote très favorable à l'élection des notables, les électeurs votant sous les regards des membres du bureau de vote. Ce n'est qu'avec la loi de juillet 1913, qui a « *pour objet d'assurer le secret et la liberté des opérations électorales* » qu'ont été introduits ces instruments qui nous sont familiers aujourd'hui, l'isoloir et l'enveloppe, garants de la liberté effective de choix de l'électeur.

1. Le charron était un artisan spécialiste du bois et du métal qui concevait, fabriquait, entretenait, adaptait et réparait les chariots et charrettes ainsi que leurs roues.

2. Une métairie était un domaine agricole exploité en métayage. Le domaine était loué (par bail à colonat paritaire) au propriétaire foncier par un preneur (le métayer) qui s'engageait à le cultiver avec les matériels et animaux du propriétaire et à partager les récoltes de moitié avec lui. Les propriétaires des grandes métairies vivant généralement dans des centres urbains, loin de la commune, employaient un régisseur chargé d'administrer les métairies pour eux en les visitant régulièrement, en assistant aux battages afin de surveiller le partage des grains, en effectuant annuellement les comptes et le partage des récoltes et animaux élevés (volailles, porcs,.....) .

Nom : CROUZAUD		Numéro matricule du recrutement : 843
Prénoms : Paul		Classe de mobilisation : 1898
<p align="center">ÉTAT CIVIL</p> N° de naissance : 19 Juillet 1874 à Beynes (canton de Beaumont & Gagne , département de la Charente) d' Arès sur Beaumont (canton de Beaumont & Gagne , département de la Charente) à Beaumont & Gagne (canton de Beaumont & Gagne , département de la Charente) d' la Charente (canton de Beaumont & Gagne , département de la Charente) fils de Paul (canton de Beaumont & Gagne , département de la Charente) à Chabournais (canton de Beaumont & Gagne , département de la Charente) N° 11 de tirage dans le canton de Chabournais		<p align="center">SIGNALLEMENT</p> Cheveux : brun , yeux : bleu , nez : droit , bouche : normale , menton : normal , taille : 1 m. 70 cent. , taille rectifiée : 1 m. MARQUES PARTICULIÈRES :
<p align="center">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. <small>(Indiquer la nature du diplôme.)</small> Progrès au service Diffère d'être libéré "jus au service" Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (2^e partie).</p>		Degré d'instruction : général (x) , militaire (x) .
<p align="center">DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. <small>(Campagnes, blessures, citations, etc.)</small></p> <p>Arrivé à l'activité le 1^{er} Octobre 1895 Arrivé le 1^{er} Octobre 1895 Immatriculé sous le N° 7070 Soldat de 2^e classe Envoyé dans la disponibilité le 18 Septembre 1896 Bénéficiaire de bonne conduite accordée Sorti aux armées le 17-9-16 (France, Italie, Italie) de 12-10-16 au H. G. B. N. Karantina, Hôpital, Evreux aux ambulances 105 à Nièvre, Hôpital, le 17-11-16</p>		Date l'armée active : 15^e Régiment d'Artillerie 1^{er} Groupe Date la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : 18^e Régiment d'Artillerie 2^e Groupe 1^{er} Groupe 3^e Régiment d'Artillerie 1^{er} Groupe Date l'armée territoriale et dans la réserve : 1^{er} Groupe 1^{er} Groupe

Fiche matricule de Paul Crouzard, père de Justin

Source: lasource.archives.lacharente.fr - Fiches matricules - 1 R 157 - CROUZAUD Paul

A l'école aussi la guerre est omniprésente...

Programme de la « Semaine de l'Emprunt », lettre envoyée aux « écoliers de France » par le ministre de l'Instruction publique, Daniel Vincent, 8 novembre 1917.



Source: lasource.archives.lacharente.fr - 14-18, L'école et la guerre en Charente, - pdf p. 40

Lors du recensement de 1911, Justin réside chez ses grands-parents à Rochechouart, au village de *La Gâne*, à la limite de la commune de Chassenon, à moins de 5 kilomètres de Pressignac. Pierre et Jeanne Crouzaud ont la soixantaine. Leurs cinq enfants ont grandi et quitté leur domicile. Les grands-parents accueillent à présent sous leur toit trois de leurs jeunes petits enfants: Pierre-Paul et Marie-Louise, nés à Paris et Justin. Les parents de Pierre-Paul et de Marie-Louise, Jean Crouzaud (3ème de la fratrie de Paul Crouzaud) et son épouse Jeanne (née Heyraud) ont du migrer vers Paris pour y trouver du travail. Ils se sont «placés» comme domestiques boulevard Haussmann, dans une grande famille bourgeoise du 8ème arrondissement.

Rejoint plus tard par sa sœur Maria, Justin passera ainsi une partie de sa petite enfance à La Gâne, en compagnie de plusieurs de ses cousins. Jean-Marcel, le fils de Marie Crouzaud arrive quelque temps après. Marie, la cadette et seule sœur de Paul Crouzaud, a épousé son beau-frère Léonard Heyraud. Et le couple a rejoint à Paris Jean et Jeanne, devenant eux-aussi domestiques de la famille du boulevard Haussmann. On imagine la charge et le travail pour les grands-parents Crouzaud: s'occuper chaque jour de cinq de leurs petits-enfants en bas âge !

A l'été 1914, Justin a 4 ans quand Paul, son père, est «rappelé aux Armées», au 138ème Régiment d'Infanterie en garnison à Magnac-Laval (87). Comme des dizaines de milliers de pères de famille, Paul est mobilisé. Pour lui, ce sera du 27 septembre 1914 au 2 mars 1919. Il y officie comme cuisinier, donc relativement protégé des combats directs. De 1914 à 1917 son Régiment combat dans le Nord et l'Est (l'Argonne, l'Artois, Verdun, la Bataille de la Somme) puis en novembre 1917 il part sur le front italien. Les soldats mobilisés auraient du obtenir des permissions à partir de l'été 1915, mais le système fonctionne très mal, en Charente aussi. Il faut attendre 1917 pour que l'organisation des permissions soit efficace, avec en principe trois permissions par an.

Justin verra donc très peu son père pendant la durée de la guerre. Cette longue absence du père et plus généralement des hommes partis au front (oncles, cousins, voisins,...) imprégnera son enfance comme celle de tous les enfants de cette génération. La proximité du grand-père Pierre compensera un peu.

Justin fréquente l'école, vraisemblablement celle de Pressignac. À l'école aussi, la guerre est omniprésente. À Pressignac, François Tournier, à présent instituteur titulaire et secrétaire de mairie a été mobilisé le 4 Août 1914. Jules Pérot, instituteur adjoint intérimaire le remplace. Les instituteurs ont alors pour mission d'inculquer un patriotisme combattant aux élèves, auxquels on demande en classe d'être dignes de leurs pères qui se battent pour leur protection. Les enfants sont « mobilisés » dans la confection de colis, de vêtements, pour les soldats du front ou les blessés, ou pour les quêtes organisées dans le cadre des «Journées nationales ».

Le Ministre de l'Instruction publique a demandé à tous les enseignants demeurés à leur poste de tenir scrupuleusement une «*note de tous les événements auxquels ils assistent*». Sont ainsi constitués les cahiers dits des «instituteurs». Jules Pérot s'en charge à Pressignac. On peut y lire notamment des informations sur la participation de l'école communale à la défense nationale. À la différence de Chabonais par exemple, à Pressignac, cette participation a été quasi exclusivement le fait des personnels et non des familles des élèves.

En avril 1918 arrive une terrible nouvelle: l'oncle Jean est mort à la guerre. Le père des cousins Pierre-Paul et Marie-Louise, parti dès le 4 Août 1914, a succombé à Blérancourt dans l'Aisne. Sapeur-conducteur au 4ème Régiment de Génie, il est mort «à l'ambulance» des suites de ses blessures. Il a été cité à l'ordre de l'Armée et décoré de la Croix de Guerre avec palme. La mention « Mort pour la France » lui a été attribuée. Mais citation et décorations posthumes ne remplaceront jamais leur père pour ses deux jeunes enfants.

Le nom de Jean Crouzaud figure à Paris sur le

Monument aux Morts de 1914, installé sur le mur d'enceinte du Père-Lachaise: 280 mètres de long, 1,30 mètre de haut ! Les noms sont gravés sur les plaques qui se succèdent par années.

En octobre 1918, alors que la guerre n'est pas terminée, Justin fait à nouveau l'expérience du deuil d'un proche: il perd sa grand-mère maternelle, Anne Lafont âgée de 67 ans. Anne, née Rougier à Chassenon, vivait à Chabanais avec son mari Jean-Claude, chiffonnier, qu'elle avait épousé en 1884. Jean-Claude devenu veuf quelques années après un premier mariage, avait eu un fils de ce premier lit. Anne et Jean-Claude auront ensemble deux filles: Marie, morte à 3 ans, puis Marguerite, la mère de Justin.

Justin a presque 9 ans quand son père rentre enfin de la guerre, en mars 1919, après avoir fait la campagne d'Italie face aux Autrichiens. Il y a contracté la grippe espagnole en octobre 1918 et a dû être évacué pour raison sanitaire.

Paul n'aime pas la guerre, ni ceux qui la font faire. Trop d'horreurs. Elle lui a pris Jean, son frère aîné de 2 ans. Il a aussi très mal digéré qu'à l'instruction militaire, on apprenne aux soldats à maintenir l'ennemi à terre et à lui plonger la baïonnette dans le ventre en lui tenant un pied sur le cou.

Ce père longuement absent, Justin le voit dès son retour s'investir dans la vie communale. C'est que Paul revient bien décidé à en découdre avec ceux qu'il tient pour responsables de « la grande tuerie », dont le maire de Pressignac est à ses yeux un représentant accompli³. Candidat en décembre 1919 aux premières élections municipales d'après-guerre, les premières aussi où le secret individuel du vote sera pleinement garanti, Paul est élu conseiller municipal sur la liste républicaine conduite par Octave Faubert. La liste du maire conservateur sortant est battue.

Devenu jardinier, l'«Ami du Peuple» comme il aimera par la suite à se présenter, se réclamera de « la Sociale », lors des repas de batailles, au milieu de ses amis métayers, entonnant son immanquable refrain :

*Saluez, riches heureux
Ces pauvres en haillons
Saluez, ce sont eux
Qui gagnent vos millions*

Chanson de grève des ouvrières sardinières de l'usine « Penn-Sardins » à Douarnenez en 1924

Réélu en 1925 sur une liste indépendante avec Paul Berland, tailleur d'habits, Paul sera réélu en 1930, et à nouveau après la Libération.

C'est donc dans un climat familial très marqué par la Grande Guerre et ses durs effets, et par un solide engagement paternel dans la vie de la cité que Justin poursuit sa socialisation enfantine.

À sa sortie de l'école, au milieu des années 20, il apprend le métier de tonnelier, comme son frère Jean. Dans notre région très boisée, les métiers du bois sont multiples et fréquents: scieurs de long, charpentiers, menuisiers, sabotiers, tonneliers,... Ces métiers artisanaux complexes, impliquent l'apprentissage de nombreuses techniques et l'acquisition d'un savoir-faire rigoureux où l'expérience est irremplaçable. Il s'agit de prendre un tronc d'arbre, le débiter en planches, les assembler en un volume creux et réussir à faire de cette succession de planches jointes circulairement un contenant parfaitement étanche capable de retenir toute substance liquide... Quelle prouesse technique ! Ce serait une invention gauloise, dit-on. Une chose est sûre: point de barricades chez les Grecs et les Romains, qui n'utilisaient que des amphores.

Le tonneau répond à des besoins divers: recevoir le vin, les alcools bien sûr mais aussi le vinaigre, les salaisons... Au début du XX^{ème} siècle, l'industrie en fait elle-aussi un usage croissant.

³ Le 31 juillet 1914, alors qu'il préparait un article anti-guerre, Jean Jaurès, le grand leader socialiste, député et directeur du journal *l'Humanité* est assassiné à Paris, 3 jours avant l'entrée en guerre de la France. Sa mort a mis fin à ses efforts désespérés pour empêcher la grande déflagration, qui fera au total 9 millions de morts et disparus et plus de 21 millions de blessés, décimant toute une partie de la jeunesse rurale masculine. Revenant sur les causes du conflit dans une lettre publiée par *l'Humanité* en juillet 1922, Anatole France (Prix Nobel de Littérature 1921) écrit: « La guerre mondiale fut essentiellement l'œuvre des hommes d'argent... On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels ». (cf aussi *La Chanson de Craonne*. Interdite, elle se diffuse oralement et clandestinement en 1917 dans les tranchées). Pour Paul Crouzard, le maire de Pressignac était de ce monde social des classes dirigeantes fauteuses de guerre.

Photo: Danielle Soury



Dans le cimetière de Pressignac, sur la tombe de Pierre Crouzeaud (variante orthographique de Crouzaud), grand-père paternel de Justin, une plaque couleur en porcelaine de Limoges.

Ces plaques funéraires en porcelaine sont apparues en Limousin vers 1820. Véritable témoignage du savoir-faire des ouvriers et ouvrières porcelainiers, elles étaient rectangulaires à l'origine, puis sont devenues rondes avec l'invention de la calibreuse.

Dans le cimetière, la tombe de Pierre Crouzeaud et de son épouse Marie Laroudie jouxte celle de leur fils Paul et son épouse Marguerite Laffont, les parents de Justin.

Évasion

Dessin de Maire, rescapé de Rawa-Ruska



Source : Ceux de Rawa-Ruska,

<https://rawa-ruska-union-nationale.fr/index.php/parcours-danciens/>

Pour combattre la résistance des prisonniers de guerre qui s'évadaient ou sabotaient des installations servant l'effort de guerre, les nazis ouvrirent des camps de représailles où ces prisonniers étaient traités dans les pires conditions. Les plus connus sont Kobycyn et Rawa-Ruska. Environ 24 000 prisonniers français ont séjourné à Rawa-Ruska, dont Jean Besse, un bon copain de Justin.

Avant guerre, deux amis sur une moto. Justin (devant) et Jean Besse, à Pressignac.

A 20 ans, dans les années 30, on est insouciant. La vie est belle ! La guerre ? Plus jamais ! Et pourtant....



Source: Collection Famille Berland-Besse

Ainsi en est-il aux *Tannins Rey*, l'usine toute proche de Saillat (87), firme devenue aujourd'hui un des leaders mondiaux de la production de papier. À sa création en 1905, l'usine produisait exclusivement des extraits tannants tirés du bois de châtaignier, essence abondante localement. Ces extraits étaient stockés dans des barriques afin de les transporter. Si bien que l'entreprise disposait de sa propre tonnellerie.

Justin et Jean travaillent ensemble dans leur atelier à Pressignac, à l'entrée du bourg, à gauche, en venant de Chabanais. Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, de nombreux techniciens se penchent sur l'industrialisation de la fabrication des tonneaux. Et bien que la production tonnelière soit en plein essor après la Grande Guerre, l'artisan tonnelier indépendant, intégré à la vie villageoise comme celui des deux frères, commence à refluer au profit des tonnellerie industrielles. Peut-être est-ce une des raisons qui a conduit Justin à changer de métier ?

L'année 1930 commence bien tristement: le Jour de l'An, Justin perd son grand-père, Pierre, chez lequel il a passé une partie de son enfance. Âgé de 79 ans, Pierre Couzaud est inhumé à Pressignac.

Mais 1930 est aussi l'année de ses 20 ans... À l'époque, à cet âge, tous les jeunes hommes doivent se faire recenser en vue du service militaire. Nés la même année, ils sont de la même « classe » (militaire), celle de leur vingtième année. Une fois recensés, leur parcours militaire suivra des étapes qui, en vertu de la loi du 28 mars 1928, dureront pas loin d'une trentaine d'années.

- Tout commence par le conseil de révision, organisé par la préfecture dans chaque canton. Chaque futur appelé est convoqué. Il passe une visite médicale permettant de juger de ses aptitudes physiques. Des dispenses ou des exemptions peuvent être accordées.
- Les jeunes gens jugés aptes feront ensuite un service militaire actif d'un an, auquel succèdera une mise en disponibilité de 3 ans, puis un versement dans la 1^{ère} réserve pendant 16 ans et enfin dans la 2^{ème} réserve pendant 8 ans.

À Pressignac, sur les 19 garçons nés en 1910, 11 seulement ont atteint leur vingtième année. Parmi eux, 7 n'habitent plus la commune en 1930, mais 4 non natifs y sont arrivés. Dont Jean Besse. Né à Chabrac, Jean arrive très jeune à Pressignac, où il fréquente l'école du village, puis aide ses parents aux travaux de la ferme.

Justin et Jean sont bons copains; ils font régulièrement des virées en moto ensemble.

De la même classe que Justin, Jean fait son service au 95^è RI à Bourges et sera rappelé le 4 septembre 1939 au 307^è RI d'Angoulême.

Fait prisonnier dans les Vosges le 21 juin 1940, il sera affecté dans une ferme. Il décide de s'en évader, le 24 mai 1942, en compagnie d'un camarade d'infortune. Pendant une semaine, ils marchent la nuit et se cachent le jour. Parvenus à la frontière belge, ils sont arrêtés par la Gestapo le 1^{er} juin 1942. **En juillet 1942, Jean est transféré dans des wagons à bestiaux au tristement célèbre camp de représailles 325 de Rawa-Ruska, aujourd'hui en Ukraine.**



Source : VRID Mémorial,
<https://www.vrid-memorial.com/rawa-ruska-le-refus/>

On y annonce aux déportés: «*Vous êtes ici pour mourir*». Grâce à sa robuste constitution, il réussit à survivre à des conditions de détention épouvantables. Churchill avait surnommé Rawa-Ruska «le camp de la goutte d'eau et de la mort lente». Un seul robinet pour 15 000 personnes traitées comme des bêtes...

Jean reste dans ce sinistre camp jusqu'en décembre 1942, date à laquelle les nazis reculent

devant l'offensive soviétique. Il est alors transféré au stalag III à Düsseldorf, dans la Ruhr, où il travaille dans des kommandos, sous les bombardements alliés incessants, jusqu'en mars 1944.... Puis c'est un dernier stalag, de mars 1944 à avril 1945, à Augsburg, en Bavière. C'est là qu'il est libéré par les Américains le 28 avril 1945, et démobilisé à Angoulême le 24 mai.

Il peut enfin retrouver sa femme et ses deux enfants à Pressignac, et poursuivre une carrière de maçon avant une longue retraite bien méritée. Homologué interné-résistant après guerre, il ne put revoir, hélas ! son copain d'avant-guerre, Justin Couzaud.

Comme tous ceux de la fraction B de la classe 1930 (ceux nés entre le 1er juin et le 31 décembre) **Justin est convoqué le jeudi 4 juin 1931 à 9h30 à la mairie de Chabonais pour le conseil de révision.**

Journal de Confolens - 12 avril 1931 -



Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ils sont 7 à Pressignac dans cette situation. Deux seront exemptés du fait de leur état de santé. Justin, lui, sera jugé bon pour le service. Sa fiche matricule établie ce jour là, indique qu'il est blond, a les yeux verts, mesure 1m 68, est tonnelier et que son niveau d'instruction est de 3 sur une échelle de 0 à 5. Ce niveau correspond à une instruction primaire complète (savoir lire, écrire et compter). C'est à

l'époque le niveau le plus élevé pour les enfants du peuple, ceux qui ne poursuivent pas d'études. Le degré d'instruction 4 correspond au niveau requis pour devenir instituteur, et le niveau 5 à celui des diplômés du bac et de l'enseignement supérieur. Ils sont alors très rares. Selon le Ministère de la Guerre, sur l'ensemble des conscrits charentais nés en 1906 (4 ans avant Justin), 42% avaient un degré d'instruction inférieur ou égal à 2, 43% le niveau 3 et seulement 15% un niveau supérieur ou égal à 4. Comparativement aux jeunes ruraux du même âge et du même milieu social, Justin a donc un niveau d'instruction très honorable.

Justin est incorporé à l'Armée le 15 octobre 1931. Il quitte Pressignac pour rejoindre le 20ème Régiment de dragons (RD) de Limoges comme cavalier de 2ème classe. Il est le seul habitant alors à Pressignac incorporé ce jour là dans cette unité, et ils ne sont qu'une petite poignée originaires du canton de Chabonais avec lui. Justin sera finalement classé dans les services auxiliaires en raison «d'insuffisance musculaire». Dans les services auxiliaires, les hommes peuvent être employés dans les hôpitaux, à la réparation du matériel, à la construction des bâtiments militaires, à l'exploitation des voies ferrées ou des lignes télégraphiques...

Les dragons se déplacent à cheval mais combattent à pied. Ils relèvent donc à la fois de l'infanterie et de la cavalerie. Tout au long de son histoire, l'armée française a créé de nombreux régiments de dragons. Mais progressivement leur nombre a été réduit. En 1918, on en compte 32; en 1929, ils ne sont plus que 16. Avec la mécanisation des armées, les dragons combattent aussi à bord d'engins motorisés. C'est au 18ème siècle que sont adoptés les deux éléments caractéristiques de l'uniforme du dragon français (jusqu'au 19ème siècle): le casque « à la romaine » et la couleur d'uniforme verte.

À l'image de celle de tout régiment en temps de paix, la vie au 20ème RD est faite notamment de l'instruction des appelés et de manoeuvres, pour



Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de Rouen

Les trois enfants de la fratrie Poussin, Marie l'aînée, Marguerite et leur frère cadet Jean ont tous les trois été adoptés par la Nation.

Le statut de « pupille de la Nation » a été créé à la fin de la Première Guerre mondiale par la loi du 27 juillet 1917 afin d'apporter une réponse à la détresse de plus d'un million d'orphelins de guerre et enfants de mutilés ou d'invalides. Ce statut, qui n'a rien à voir avec celui de Pupille de l'État, ne produit aucune conséquence sur la filiation de l'enfant. Il s'agit seulement pour la Nation d'offrir une protection matérielle et morale supplémentaire à ces enfants, en complément de celle de leur famille. Ce soutien peut notamment consister en allocations (permanentes ou temporaires) dans deux buts principaux: assistance scolaire et protection médicale.



Source: Geneanet : https://www.geneanet.org/registres/view/2098192/335?individu_filter=39860595

En juillet 1934, l'oncle Léonard qui habite à Saillat est fait Chevalier du Mérite Agricole... ce que relate l'Abeille de Saint-Junien dans son édition du 11 Août 1934



Source : archives.saint-junien.fr , site des Archives municipales de Saint-Junien

ce régiment, généralement à La Courtine en Creuse, mais parfois aussi hors du Limousin, dans la forêt de La Braconne en Charente.

Dragon du 20^{ème} RD en tenue



Source : archives.limoges.fr/ Archives municipales en ligne de la ville de Limoges, Fonds Paul Colmar, Cote : 20Fi1171

Le service militaire constitue à l'époque un rite de passage obligé entre jeunesse et vie adulte, une coupure franche pendant laquelle le jeune homme est séparé de sa famille et vit dans une collectivité purement masculine.

Pour Justin, c'est aussi le contact avec un milieu ouvrier urbain méconnu, qui subit alors de plein fouet la crise des années 30. Les deux piliers de l'économie industrielle limougeaude, l'industrie de la porcelaine et celle de la chaussure sont massivement touchées par la récession. Une véritable désindustrialisation caractérise la cité limougeaude et un chômage de masse y frappe l'ensemble du monde ouvrier.

Libéré du service actif le 6 octobre 1932, Justin passe en disponibilité et «se retire à Chabanais». À l'époque, dans les milieux populaires, le mariage suit souvent de peu le retour du service, marquant pour les nouveaux époux l'émancipation définitive de la tutelle familiale. La fratrie Crouzaud n'y échappe pas: en janvier 1932, Maria à présent épicière ambulante, épouse Julien Merle, maçon aux Fayolles, à Pressignac. Puis en décembre, c'est Jean, devenu lui-aussi épicière ambulante qui épouse Germaine Villechalane, une cultivatrice native de la commune voisine de Videix.

Un an après, le 30 décembre 1933 à 23 ans, Justin épouse à Pressignac une jeune cultivatrice, Marguerite Poussin, native de la

commune, une très belle femme qui vit comme lui dans le bourg. Ce mariage n'a hélas pas les faveurs de ses parents, en froid avec la famille de Marguerite !

Pour l'état-civil, Marguerite se prénomme Marie Marguerite, mais son prénom usuel est Marguerite. Un peu plus jeune que Justin, elle est née pendant la guerre, en 1916 à Pressignac au Bournet. Son père François Poussin (né à Valette) et sa mère Jeanne Tuyéras, née à Massignac (commune distante d'une dizaine de kilomètres) sont alors tous deux cultivateurs.

Quand éclate la Grande Guerre à l'été 1914, François Poussin est rappelé aux Armées dès le 3 Août. Moins d'un mois après, le 28, il est grièvement blessé à Bapaume (Pas de Calais) par un éclat d'obus qui lui brise la cuisse droite. Blessé, il est fait prisonnier et envoyé en Allemagne. Il en sera rapatrié comme grand blessé le 2 juillet 1915. Mais il en a gardé une claudication définitive. Marguerite n'aura donc connu qu'un père grand blessé de guerre ! Comme Justin et de nombreux enfants de cette génération, son enfance sera donc elle-aussi fortement imprégnée par la Grande Guerre.

Marguerite a une sœur aînée Marie (née elle aussi au Bournet en novembre 1914) et un frère cadet Jean, né en 1918 à Pressignac. **Les trois enfants de la fratrie ont tous trois été reconnus Pupille de la Nation** (jugement du tribunal civil de Confolens du 7 juin 1920). Tout comme Pierre-Paul et Marie-Louise, les cousins de Justin, dont le père est mort « à l'ambulance » en 1914.

Mariés, Justin et Marguerite s'installeront à Chabanais, route de Rochechouart, comme en atteste le recensement de la commune de Chabanais (en 1936).

Guère plus de six mois après leur mariage, l'oncle Léonard, à présent maraîcher à Saillat, est fait chevalier du Mérite agricole. Cultivateur en 1910, au moment de son mariage avec Marie, Léonard Heyraud s'était alors placé comme domestique à Paris boulevard Haussmann. Revenu au pays après la Grande Guerre, il s'est installé comme jardinier à Saillat. Et il faut les voir ses jardins! Ils sont tout simplement magnifiques. C'est un vrai



Une du quotidien « républicain » la Charente 27-28 avril 1936.

Lors de la création de ce quotidien, la Une du n° 1 (22 avril 1872) précise son orientation éditoriale: « Le journal LA CHARENTE est fondé pour défendre : dans l'ordre économique les intérêts de la région et les principes du Libre-Échange; dans l'ordre politique les idées républicaines et libérales ».

Source: source.archives.lacharente.fr - 1 PER 44/84 - Avril | 1936

Le Petit Limousin, organe du socialisme et de la démocratie rurale
Journal bi-hebdomadaire en 1936, paraissant le mercredi et le samedi

Fragment du compte-rendu de la fête du Front Populaire à Chabanais le 19 Juillet 1936
25 Juillet 1936 - page 5

Une de l'édition du Petit Limousin - Mercredi 6 mai 1936



Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France



plaisir pour l'œil ces arbres fruitiers taillés, alignés, bichonnés. Avec Marie son épouse, ils ont en outre ouvert une petite auberge à proximité de l'usine.

Au printemps 1936, c'est donc à Chabanais que Justin et Marguerite vivent la victoire du Front Populaire aux élections législatives.

Si aujourd'hui il y a trois circonscriptions en Charente, à l'époque il y en avait cinq: Angoulême, Barbezieux, Confolens, Cognac et Ruffec. La Charente avait donc à élire 5 députés à la Chambre (devenue Assemblée Nationale en 1958 avec la Vème République). Le scrutin a lieu alors au suffrage universel uniquement masculin.

À l'issue des deux tours, quatre des cinq circonscriptions ont élu un député du Front Populaire, seule la circonscription de Ruffec ayant élu un député de droite.

Deux députés ont été élus dès le premier tour dont celui de Confolens, le député sortant Edouard Pascaud, radical-socialiste (Front Populaire) un patron des Grandes Tuileries Mécaniques Coopératives de Roumazières et des Charentes, Pascaud-Polakowski et Cie.

À Pressignac, le candidat du Front Populaire est largement arrivé en tête avec 67% des suffrages exprimés (contre 46% seulement à Chabanais) loin devant Roger Jean candidat de droite (27%), et Devoureix candidat communiste (6%). Mais la participation a été particulièrement faible: seulement 32% de votants parmi les électeurs inscrits.

Portée par les luttes sociales qui ont eu lieu en France depuis 1934, la victoire électorale des forces de gauche amène pour la première fois les socialistes au gouvernement, associés aux radicaux-socialistes, soutenus par les communistes à la Chambre.

Tout le pays bouillonne ! La presse locale rapporte les manifestations qui ont lieu à Limoges. À Saint-Junien, avant même les élections de mai, éclatent les premiers mouvements sociaux locaux :

- Aux Papeteries du Limousin dès le 7 avril, 270 ouvriers se mettent en grève jusqu'au 4 mai. Ils obtiendront satisfaction au lendemain de la victoire du Front Populaire.
- Fin juin 1936, près de 300 ouvriers sont en grève dans les usines de sacs à papier, une centaine dans le bâtiment, 300 dans la fabrication du feutre et du textile, puis dans les teintureries, les ganteries,...

Manifestation en 1934 à Saint-Junien devant le Ciné Bourse



© Crédit Louis Meyzaud

Source: 1936 - *Le Front Populaire en Limousin*, Les Ardents éditeurs, coll. *Mémoire ouvrière en Limousin*, 2016 - p 94

Dans la diversité de ses sensibilités idéologiques la presse locale titre sur les résultats électoraux qui portent le Front Populaire au pouvoir.

Le *Petit limousin* du 25 juillet 1936 fait pour sa part un très large compte-rendu de la grande fête du Front Populaire organisée à Chabanais le 19 juillet 1936 par le Comité des gauches de l'arrondissement. On y apprend qu'un long et imposant cortège s'est rendu en fin de matinée au monument aux morts où le secrétaire d'État à l'agriculture a déposé une gerbe rouge au nom du Front Populaire. Puis à 13 heures, un grand banquet a rassemblé 800 convives salle du Marché. *L'Internationale* y a été chantée en chœur à plusieurs reprises. Le banquet s'est terminé par des discours des responsables et élus devant près de 1 200 personnes. **Il est plus que probable que Justin ait été l'une d'elles !**

Relevé de carrière du cheminot Justin Crouzaud.

Nom : **Crouzaud** N° M^o : **43119**

Prénoms : **Justin** Profession antérieure : **Comptable**

Né le **24 août 1918** à **Tronçay** Dep. **Charente** Diplôme : **aucun**

Services militaires : **Classé 1938** Représentant **Commissaire** "Section n° 25 de 31" au **Frontal 1939** - 21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

Marié le **24 septembre 1945** à **Geneviève** (Tronçay) Dep. **Charente**

Enfants : **Jean-Claude** né le **15 avril 1941** à **Tronçay** Dep. **Charente**

MUTATIONS

DATE	EMPLOI	RESIDENCE	TRAVAIL	HEURE	ANCIENNETE	PREMIER DE POSTE
1-2-37	Comp. Equip. 4 agents	St-Jean	6.5	10.0	10.0	
1-2-38	Comp. Equip. 4 agents	St-Jean	6.5	10.0	10.0	
1-2-39	Comp. Equip. 4 agents	St-Jean	6.5	10.0	10.0	
1-2-40	Comp. Equip. 4 agents	St-Jean	6.5	10.0	10.0	
1-2-41	Comp. Equip. 4 agents	St-Jean	6.5	10.0	10.0	
1-2-42	Comp. Equip. 4 agents	St-Jean	6.5	10.0	10.0	
1-2-43	Comp. Equip. 4 agents	St-Jean	6.5	10.0	10.0	

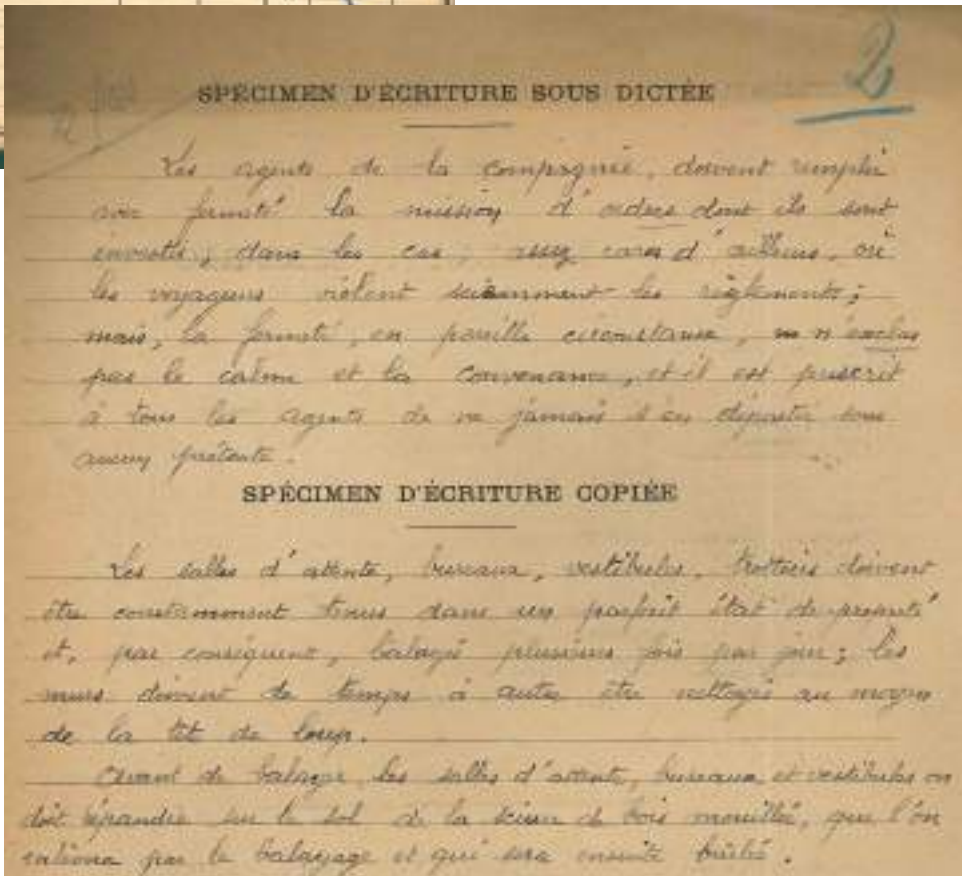
Accident le 24 avril 1944 (suicidé par les Allemands)

- À noter :**
- la rectification orthographique portée au patronyme: **Crouz(e)aud**
 - la profession antérieure **tonnelier** au haut de la fiche
 - la naissance de Jean-Claude (avril 1941); elle ouvre droit aux allocations familiales et autres prestations sociales familiales
 - l'absence irrégulière du 03 / 09 / 43 correspond au départ précipité d'Aytré pour se réfugier en Charente limousine. Jusqu'à cette date, Justin est engagé dans la résistance tout en conservant une couverture légale, son activité professionnelle ordinaire. C'est un « résistant légal ». A partir de cette date, il bascule dans la vie et la résistance clandestines; il ne perçoit plus son salaire de cheminot.
 - l'exécution de Justin par les Allemands est mentionnée mais elle comporte une erreur de date

Source: Centre National des Archives du personnel de la SNCF - Béziers - Cote BZ 2009/0002/ÉTAT/0137/063

Un exemple de sujets de dictée et d'écriture copiée pour le recrutement d'un homme d'équipe:

- la dictée porte sur l'obéissance impérative aux ordres : ici le candidat a fait 2 fautes...
- le spécimen d'écriture copiée sur l'obligation et la manière de maintenir propres les trottoirs, salles d'attente, vestibules et bureaux.



2. CHEMINOT DANS LES RÉSISTANCES CHARENTAISES

En février 1937, Justin est embauché à l'essai aux Chemins de fer de l'État à La Rochelle. À la mi-mars, avec Marguerite ils quittent Chabanais pour emménager à La Rochelle, peu après le décès de la bonne grand-mère Jeanne. Veuve, elle vivait à Pressignac chez son fils Paul et sa bru Marguerite.

En 1936-1937, face à leur besoin accru de main d'œuvre (en raison notamment de l'application des quarante heures par le Front Populaire), les compagnies font largement appel à une main d'œuvre rurale présumée plus docile. En Limousin, c'est un fort signal pour l'exode de nombreux jeunes. Et les conquêtes sociales du Front Populaire ont sensiblement amélioré la condition ouvrière, qui a pu devenir plus enviable aux yeux des ruraux: hausse des salaires, création des congés payés, temps de travail hebdomadaire réduit, généralisation des conventions collectives,...

Peut-être Justin a-t-il aussi entendu parler des métiers du rail par sa cousine Marie-Louise ? Veuve de guerre, la tante Jeanne a quitté le boulevard Haussmann pour revenir vivre à Chassenon avec ses enfants. Elle y est épicière. Sa fille, Marie-Louise, âgée de 17 ans, est accueillie quelque temps en Creuse, à Sourdeilles, chez une sœur de Jeanne et son mari, Eugène Montagne. Le couple est employé au Paris-Orléans: elle est garde-barrière et lui poseur de voie. Marie-Louise a pu parler Chemins de Fer avec Justin, ce cousin qu'elle connaît bien. Pendant leur enfance, ils ont un temps vécu ensemble chez leurs grands-parents Crouzard.

Justin est d'abord recruté à l'essai comme homme d'équipe, poste au plus bas de l'échelle. Puis en février 1938, il est embauché définitivement à la SNCF qui vient d'être créée, le 1er janvier, par regroupement des anciennes compagnies. Pour l'ancien tonnelier limousin et son épouse, on imagine le changement radical de vie que constitue l'acculturation à ce nouveau monde social. Tout

un univers -celui des cheminots et de la ville- largement inconnu, avec son lot de surprises devant les usages et codes sociaux d'un monde ouvrier et urbain qu'ils découvrent.

La jeune SNCF emploie alors plus de 500 000 cheminots; c'est la plus grosse entreprise de France. Elle est organisée en sept services centraux, dans cinq régions au sein de trois directions techniques: « Exploitation », « Matériel et Traction », « Voie et Bâtiments ».

La résidence professionnelle de Justin devenu homme d'équipe est à La Rochelle. La ville compte à l'époque un peu moins de 50 000 habitants. Au plan ferroviaire, elle dépend du 8ème arrondissement de la région Ouest, qui englobe la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et l'ouest de la Charente, avec pour chef lieu Saintes. Justin relève donc de l'Exploitation de la région Ouest. L'Exploitation est chargée des mouvements des trains (circulation, horaires, sécurité,...), du personnel des gares et à bord des trains, des tarifs, de la vente des billets,...

Le recrutement des hommes d'équipe s'opère au terme d'un examen assez sommaire: lecture, écriture, calculs (les « 4 règles ») et orthographe (courtes dictées). Quand il est affecté aux manœuvres, l'homme d'équipe lit la destination des wagons sur les étiquettes, désaccouple les boyaux du frein à air et desserre les tendeurs entre les wagons. En gare, il est responsable du nettoyage, de la manutention des colis, de l'allumage et de l'extension des signaux. Chaque agent a des tâches spécifiques à accomplir mais il doit aider ses collègues en cas de besoin. C'est une profession qui forge l'esprit d'équipe, la collaboration et l'entraide étant essentielles dans le travail au quotidien.

Pour l'ancien tonnelier qui maîtrisait sa production de A à Z, ce nouvel emploi est de faible qualification. Il nécessite cependant un apprentissage. Le centre d'apprentissage est situé à Saintes. Il est vraisemblable que Justin ait noué alors un certain nombre de relations et

La France morcelée



- Zone côtière interdite (à partir d'avril 1941)
- Zone occupée par les allemands (de 1940 à 1944)
- Départements d'Alsace et de Moselle annexés
- Zone d'occupation italienne
- Zone rattachée au commandement allemand de Bruxelles
- Zone libre (jusqu'au 11/11/1942) puis occupée par les allemands et les italiens

Après la capitulation, la France est divisée en plusieurs zones. Sur près de 1200 km, la ligne de démarcation sépare la zone occupée de la zone non occupée, que Vichy appelle « zone libre ». Le 20 octobre 1941, une ordonnance allemande annonce que sur une largeur de 30 km, toute la bande côtière (dont La Rochelle) devient zone interdite pour les non-résidents; tous les habitants doivent dès lors posséder un laissez-passer spécial de la *Kommandantur*.

Source: Th. Fontaine, <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/chronologie-ra-pression-et-persécution-en-france-occupée-1940-1944.html>

La ligne de démarcation



La ligne de démarcation traverse le département de la Charente. Pressignac se situe en zone dite « libre ». Le franchissement légal de la ligne (par les personnes, le courrier, les marchandises) est strictement réglementé et contrôlé. Dès l'été 1940, le franchissement clandestin se développe, bien que sévèrement réprimé. En novembre 1942, la zone non occupée est envahie et la ligne de démarcation définitivement supprimée le 1er mars 1943.

Source: Guy Hontarrède, *La Charente dans la seconde guerre mondiale*, Le Croît Vif, 2004 - page 136

Installation d'un panneau bilingue d'avertissement sur la ligne de démarcation près de La Rochefoucauld - 1940 -



Source: Musée de la Résistance Nationale, Champigny sur Marne -

d'amitiés parmi les cheminots de Saintes, dans ce qui deviendra peu après un grand foyer de la résistance cheminote en Charente-Maritime. Dès l'été 1940, des cheminots communistes y résistent et constituent très tôt des groupes spéciaux chargés de sabotages.

Le 5 septembre 1939, 2 ans et demi après son arrivée à La Rochelle, l'histoire semble se répéter: comme son père en 1914, Justin est rappelé aux Armées... de même que 89 000 cheminots sous statut. Au regard de ses obligations militaires, il figure dans la 1ère réserve. Le contexte a cependant bien changé: l'heure n'est plus au départ «la fleur au fusil». Après être arrivé au pouvoir par les voies légales en 1933, Hitler a commencé à puissamment réarmer l'Allemagne. En 1938, il a envahi et annexé l'Autriche. Puis, sous prétexte de porter secours aux Allemands qui y vivaient, a envahi les Sudètes et menacé la Tchécoslovaquie. Jusque là ni les Français ni les Anglais n'ont réagi. Le 30 septembre 1938, à Munich, ils ont signé avec l'Allemagne un traité qui entérine les coups de force hitlériens. L'invasion de la Pologne le 1er septembre 1939 contraint la Grande-Bretagne et la France à déclarer la guerre à l'Allemagne le 3 septembre. Hitler engage alors la guerre contre la France.

Justin est affecté au 219ème Régiment d'Artillerie Lourde Divisionnaire (RALD) de la 18ème Division d'Infanterie du XIème corps de l'Armée de Terre qu'il rejoint à Poitiers le 12 septembre 1939. En quittant Chabanais pour La Rochelle, il a changé de région militaire. Son unité, composée de jeunes réservistes comme lui, est envoyée en Belgique, dans la région de Namur. Du 12 au 15 mai 1940, lors de la bataille de France, elle participe à la bataille de Dinant.

Peu de temps après, le 6 décembre 1939, c'est encore une journée bien sombre: le frère cadet de Marguerite, Jean, meurt à Pressignac. Âgé de 21 ans, il était charron. Appelé au service militaire en novembre, il n'a pas pu rejoindre son unité, atteint d'une tuberculose pulmonaire

fulgurante qui l'emporte rapidement. Ayant fait des ravages à la fin du 19ème siècle et pendant la 1ère guerre mondiale, cette maladie bactérienne commence à régresser à la fin des années 1930. Mais la Seconde Guerre mondiale interrompt l'amélioration. Aucun médicament ne permet alors de la soigner. Ce n'est qu'après guerre, avec la diffusion de la vaccination (BCG) et la découverte des antibiotiques que la maladie a fortement reculé.

Le 22 juin 1940, c'est la capitulation: le maréchal Pétain signe l'armistice et entame une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie. La France est divisée en deux grandes zones: au sud, une zone sous administration du régime de Vichy; au nord, une zone occupée par l'Allemagne. Toute la Charente-Maritime (alors Charente-Inférieure) est en zone occupée. La Charente est elle coupée en deux: Angoulême et l'ouest sont en zone occupée tandis que Confolens, Chabanais, Pressignac sont en zone non occupée.

Démobilisé en juillet 1940, Justin revient à La Rochelle, dans une ville occupée par les troupes allemandes. Dès le lendemain de l'armistice, dans l'après-midi du 23 juin 1940, le drapeau nazi flotte au-dessus de l'Hôtel de Ville.

Après 10 mois aux Armées, où il éprouve la « drôle de guerre » puis la Bataille de France, **Justin rejoint son entreprise, la SNCF, toujours comme homme d'équipe.** L'entreprise est dorénavant sous contrôle allemand. Selon la convention d'armistice, le réseau ferré français est mis au service de l'économie de guerre nazie. Denrées alimentaires, matières premières, matériaux en tout genre provenant du pillage des ressources françaises partent chaque jour vers le Reich. Le train sert aussi aux transports des troupes d'occupation et de leur matériel dont celui des fortifications du mur de l'Atlantique. Les transports militaires au service de l'occupant ont priorité absolue dans le fonctionnement du réseau. Les trains ont servi aussi à déporter plus de 86 000 résistants, opposants politiques et délinquants de droit

Avis allemand - 23 juin 1940 -



Dès le soir du 23 juin 1940, les murs de La Rochelle sont placardés d'affiches signées par le commandant allemand de la ville. Il annonce que le pouvoir militaire et tout le gouvernement civil sont entre ses mains et que la *Kommandantur* se trouve à la mairie.

Les Rochelais doivent déposer toutes leurs armes et munitions à l'hôtel de ville, l'utilisation d'automobiles est défendue, l'heure allemande est imposée. Le mark est mis en circulation.

Source:

museedelaresistanceenligne.org

Source: Archives municipales de la Rochelle-DR

La gare d'Aytré vers 1900

Début 1941, Justin et Marguerite Crouzard emménagent à Aytré, une ville industrielle côtière, marquée de longue date par le chemin de fer. La « vieille » gare d'Aytré a aujourd'hui disparu. Fin 2008, une nouvelle gare Aytré-Plage a été mise en service.



Source: Wikipédia

Brassard de la Garde Civique - tissu imprimé, 1941-1942 -



Source: La Rochelle, 1939-1945, Musée des Beaux-Arts de La Rochelle, Dossier pédagogique (en ligne) p. 6

Dès l'été 1940, les premiers refus de l'occupation sont spontanés. Les câbles téléphoniques La Rochelle-Royan sont régulièrement coupés. Cette action très gênante pour l'occupant, l'exécute. A sa demande, le préfet crée la Garde civile rebaptisée civile responsable du maintien en état du fil téléphonique.

<https://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=108&theme=217>

commun vers les camps de concentration ainsi que plus de 75 000 juifs voués à l'extermination.

Dans les gares, désormais, Justin et ses collègues côtoient des cheminots allemands, particulièrement présents dans les importants nœuds ferroviaires que sont Saintes et La Rochelle. Pour contrôler le réseau et surveiller leurs collègues français, plusieurs milliers de cheminots allemands - les «*bahnhofs*» - sont arrivés en France dès 1940. De plus, à la Rochelle est installé sur un quai de la gare un poste de police allemande. Les relations sont assez tendues entre les «*bahnhofs*» (souvent zélés afin de rester en France plutôt qu'être affectés dans des zones plus exposées) et les cheminots français de base d'autant plus que l'occupant leur demande un rendement maximal.

Au service de l'Occupant, le rail joue aussi un rôle essentiel pour la vie des Français: toute l'économie du pays en dépend. Les prélèvements massifs de carburants opérés par l'occupant limitent drastiquement les permis de circuler sur routes si bien que pendant quatre ans, le chemin de fer est quasiment le seul à pouvoir assurer les transports à moyenne et longue distance des voyageurs, marchandises, matières premières et produits agricoles pour la population. Pour les transports de proximité, on recourt au vélo et à la marche.

Le 2 Août 1940, sur demande de l'occupant, le préfet crée une garde civile, spécifique à ce département. Ses membres, tous soutiens de Vichy, surveillent les câbles téléphoniques, en particulier celui qui relie La Pallice à Royan objet de sabotages récurrents. Devenue «garde civile» en octobre 1941, elle surveille finalement les récoltes et les «mauvais citoyens». Dès lors, la population se divise entre collaborateurs, dénonciateurs et résistants, créant ainsi un climat de suspicion constant.

Climat d'autant plus lourd que les restrictions imposées par l'occupant sont de plus en plus sévères. S'alimenter devient une préoccupation de chaque jour. Des tickets de rationnement sont distribués par la mairie de La Rochelle dès 1940. De longues queues d'attente s'installent

chaque jour devant les magasins d'alimentation.

En janvier 1941, Justin et Marguerite quittent La Rochelle pour emménager à Aytré, place de la République. Ils sont locataires d'un Colonel et de son épouse. Marguerite est concierge et femme de ménage. Et, en dehors de ses heures de travail, Justin cultive un potager: comme son père et son oncle de Saillat avant lui, il devient ainsi jardinier ! Pouvoir mobiliser le savoir-faire paysan de la vie d'avant est sans nul doute un moyen de parer en partie aux si redoutables difficultés de ravitaillement de la période. Né en 1877, le lieutenant-colonel, ancien de l'Armée coloniale (campagnes du Sénégal, d'Afrique occidentale et du Maroc) et de la Grande Guerre, meurt en 1942.

Aytré est une commune limitrophe située au sud de La Rochelle, en bordure de la côte Atlantique. Nombreux sont les cheminots rochelais qui y vivent. C'est une ville industrielle, marquée de longue date par le chemin de fer. L'usine de construction de matériel ferroviaire, créée en 1920, a été réquisitionnée par l'armée allemande. Devenue Alstom Aytré, c'est aujourd'hui l'établissement industriel le plus important de Charente-Maritime.

Dans le contexte particulièrement morose de 1941, survient néanmoins un heureux événement: Jean-Claude naît à La Rochelle, le 25 avril. Moins d'un an après sa paternité, en février 1942, Justin devient conducteur. À l'époque, le conducteur travaille dans les trains de marchandises ou de messageries; il remplit les fonctions de manutentionnaire ou de garde-frein et forme brigade avec le chef de train.

Bien plus fortement qu'en zone non occupée, l'Occupation est immédiatement palpable en zone occupée. Et dès le début, elle suscite des actes de rébellion isolés et spontanés qui deviennent progressivement plus nombreux. Ainsi par exemple, le 25 juillet 1940 un cheminot de Saintes est pris en flagrant délit de lacération d'une affiche allemande; dès l'automne 1940, une imprimerie clandestine fonctionne à Saintes

Sabotage d'une voie ferrée à Aytré

Des actions de sabotage touchent très tôt les câbles téléphoniques *La Rochelle-Royan*. C'est très fâcheux pour l'Occupant. Désireux de faire un exemple, le 7 septembre 1940, les Allemands fusillent à La Rochelle un jeune fils de cheminot âgé de 19 ans, Pierre Roche, après qu'il ait avoué être responsable d'un sabotage dans la nuit du 1er au 2 septembre. Découragés par la dureté de la répression (onze fusillés et cinquante déportés en Charente-Maritime à la fin de 1941), les sabotages restent relativement isolés jusque fin 1941.

Les opérations de sabotage concernent aussi les transports ferroviaires entraînant le blocage des transports allemands pendant plusieurs jours. Sur la base de *La Pallice*, du sable versé à la place du ciment dans le béton, fragilise les constructions.

Les groupes spécialisés dans le sabotage sont souvent d'obédience communiste.

Source: <https://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=108&theme=217>



Source de la Photo : © La Rochelle, archives départementales de la Charente-Maritime, fonds Brochot, 62 Fi 685



Affiche allemande de propagande pour le travail en Allemagne

Faute de main d'œuvre notamment, l'état-major nazi a beaucoup de mal à soutenir son effort de guerre dans toute l'Europe. La mise au travail des prisonniers de guerre dans les usines participant à l'effort de guerre ne suffisant plus, il faut trouver de la main d'œuvre supplémentaire.

Le message de l'affiche est clair: les nazis veulent convaincre les Français de participer à la lutte contre le bolchevisme en acceptant d'aller travailler dans les usines allemandes. Cette affiche, qui reprend tous les codes graphiques de la propagande nazie, lance donc un appel aux volontaires pour aller travailler dans les usines du Reich et ainsi aider l'Allemagne à gagner la guerre et « à sauver l'Europe du Bolchevisme ».

Source: d'après Musée de la Résistance en ligne, <https://museedelaresistanceenligne.org/media6529-Affiche-de-propagande-Ils-donnent-leur-sang>

Affiche du gouvernement de Vichy de propagande pour le STO

Afin de diminuer l'afflux des réfractaires du STO aux maquis de la Résistance, le gouvernement de Vichy organise des campagnes de propagande par affiches. Il s'agit d'encourager les jeunes Français à partir en rendant plus populaire le STO. Par l'intermédiaire de ce type d'affiches, le régime de Vichy tente de faire accepter le STO et d'envoyer des hommes travailler en Allemagne.

Source: d'après Musée de la Résistance en ligne, <https://museedelaresistanceenligne.org/media1268-Affiche-Jeunes-de-France-sachez-choisir>



le papier provenant de la SNCF. De même, dès juin 1940, des cheminots rochelais camouflent sur des machines ou dans des fourgons des personnes recherchées, des prisonniers de guerre évadés,... Le 16 Août 1940, plusieurs cheminots d'un dépôt rochelais sont arrêtés et internés dans la citadelle de Saint-Martin de Ré.

À partir de 1942, les mouvements et réseaux de résistance communistes et gaullistes s'organisent, cherchant des contacts de préférence parmi les professions les plus utiles à leur développement, comme les cheminots.

Pour un cheminot, qui travaille au quotidien sous la surveillance étroite des occupants, il est difficile de rester indifférent à l'Occupation. Dans une entreprise contrainte de satisfaire en priorité les besoins allemands au détriment de ceux des populations, les cheminots sont au contact direct et quotidien du pillage des ressources. C'est sans doute une des raisons qui expliquent qu'ils soient une des professions qui va pratiquer le plus les ruses légales du «freinage» de l'activité contre l'occupant. Et cela d'autant plus que la BBC et les organisations clandestines de résistance, conscientes de l'importance du réseau ferré pour l'occupant, les y invitent régulièrement. Dès juin 1940, avant même l'Occupation, à Saintes, à l'approche des troupes allemandes, de «fâcheuses erreurs d'aiguillage» ont orienté un train chargé de matériel militaire destiné aux vainqueurs vers la zone libre !

Mais du freinage de l'activité à l'engagement actif dans la résistance, illégal et très risqué, il y a un grand pas.... en même temps, ignorer la Résistance est moins facile à la SNCF que dans nombre d'autres activités. **Les cheminots, plus que d'autres, sont confrontés au choix fondamental entre résister ou refuser de résister.** Une minorité d'entre eux, certes, mais essentielle va s'engager pleinement. Des cheminots se retrouvent ainsi très tôt dans des organisations généralistes de résistance tels l'OCM (Organisation Civile et Militaire), le groupe rochelais Honneur et Patrie (d'obédience gaulliste) ou les FTPF (d'obédience communiste).

La plus courante des formes de résistance cheminote est le changement d'étiquettes de wagons, qui destinés à l'Allemagne, partent ailleurs. D'autres actions consistent à mettre du sable dans les boîtes à essieux, à couper des câbles de freins de wagons et de fils de transmission électriques,...

Les actes de sabotage ferroviaire débutent tôt. Le 3 juillet 1940, à Cabariot (à une dizaine de km à l'est de Rochefort) un train déraile suite au sabotage de l'essieu d'un wagon, interrompant le trafic pendant 18 heures. À Saintes, en septembre 1941, un des postes d'aiguillage les plus importants est paralysé pendant 24 heures par l'OS (Organisation Spéciale, d'obédience communiste), provoquant une désorganisation durable du trafic. Trois mois après, en décembre, un déraillement y est provoqué... par un inspecteur de la SNCF !

Début avril 1942, à Aytré, les FTP provoquent le déraillement d'un train de troupes allemandes et le 1er mai, en gare de La Rochelle, une locomotive est lancée sur une plaque tournante par des FTP, la détériorant. En représailles, le couvre-feu est décrété pour 3 semaines dans les quartiers de la ville où il y a une forte concentration de population cheminote. Plus tard, durant l'hiver 1943-44, des équipes de saboteurs du capitaine Jacques Nancy s'introduisent la nuit (avec la complicité de cheminots) dans les dépôts de Saintes et de Saint-Mariens (en Gironde) sur la ligne Saintes-Bordeaux et font sauter 15 locomotives. La résistance est donc très tôt bien présente et palpable dans le quotidien des travailleurs du rail.

La question de s'engager ou pas dans la résistance, Justin la tranche bien avant le débarquement allié du 6 juin 1944.

La propagande allemande pour attirer des travailleurs français volontaires en Allemagne en 1941 ayant échoué, un exil forcé de main-d'œuvre est organisé par les autorités de Vichy. Le STO, (Service du Travail Obligatoire) institué par la loi du 16 février 1943 contraint les hommes nés entre 1920 et 1922 (ceux des classes «1940», «1941» et «1942») à partir pour 2 ans. Plus de 600 000 jeunes ont ainsi été réquisitionnés de force, en dépit du nombre

Carte syndicale CGT 1939 - Fédération des chemins de fer

Aux élections professionnelles de 1938, la CGT recueille 74,1% des voix, loin devant la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) à 13,5%.



Les vœux dans La Tribune des cheminots

TRISTE BILAN... TRISTES PERSPECTIVES



LES MENEURS DU JEU. — Hôdi ! petite, suis bien la vieille, elle est dans la bonne voie !

Source: La Tribune des Cheminots, n° 576 - 9 janvier 1939, ihs.cheminotcgt.fr

Source :
Collection Mémoire Vive,
memoirevive.org

Avec La Tribune des cheminots la Fédération apporte à ses syndiqués informations et analyses, tant nationales qu'internationales, professionnelles mais aussi beaucoup plus générales sur l'état du monde. Il y a aussi des rubriques sportives, culturelles,...

À l'époque le journal évoque systématiquement la situation internationale, dénonce la montée du fascisme, les risques pour la paix, de même qu'il appelle régulièrement à la solidarité avec l'Espagne républicaine.

BILAN 1937



Sous le signe des hésitations démocratiques, le fascisme ensangante le monde.

VŒUX 1938



Sous le signe de l'unité syndicale internationale, la camisole de force aux dangereux criminels

Source: La Tribune des Cheminots, n° 550, 3 janvier 1938 - ihs.cheminotcgt.fr

grandissant de réfractaires: 100 000 ne sont pas revenus d'une permission, 19 000 se sont évadés, environ 30 000 sont décédés pendant leur réquisition. Afin d'échapper au STO, nombreux sont ceux qui affluent aux maquis, dans les campagnes. C'est ainsi qu'à partir de 1943, la résistance se ruralise. En Charente, sur les 3 178 jeunes hommes réquisitionnés, 753 ont été réfractaires (soit près de 25%).

Tel n'est pas le cas de Justin: né en 1910, il n'est pas concerné par le STO. Les motivations de son engagement sont donc à rechercher ailleurs. L'engagement dans la résistance -et ce d'autant plus qu'il a lieu tôt- est d'abord un refus: refus de la défaite et de l'Occupation, refus du projet nazi d'asservissement et d'extermination, refus de la collaboration et du pouvoir pétainiste autocratique, inféodé à l'Occupant. Celles et ceux qui ont été prêts à risquer jusqu'à leur vie étaient animés de la même exigence morale (même si elle a pu reposer sur des convictions politiques, philosophiques ou religieuses différentes): agir pour permettre à la France de retrouver sa liberté, dans le cadre républicain associé aux principes d'égalité et de fraternité.

Mais d'où leur est venu ce refus ?

Fondamentalement de leur manière d'être au monde. Les résistants n'échappent pas à leur condition d'être social: leur engagement dans la Résistance n'est pas venu de rien. L'histoire de vie qui les a construits a largement orienté leur choix. Ils sont ainsi nombreux à évoquer explicitement leur passé pour expliquer leur engagement. Par exemple, Jean-Pierre Vernant⁴: « *C'était une conscience politique, des copains, des chansons et des films. La culture du Front populaire, quoi ! La victoire du Front populaire avait été extraordinaire* ».

S'il ne s'y réduit pas, l'engagement dans la résistance se joue ainsi largement dans la vie d'avant, dans la diversité des expériences et

liens sociaux tissés auparavant. Concrètement, il n'était possible de s'engager qu'inséré dans un maillage social préexistant de réseaux sociaux⁵, politiques et professionnels. C'est la mobilisation de ces liens qui rendait faisable l'intégration dans une action collective illégale.

Coralie Immelé (Sciences Po Lyon) note que les entretiens effectués avec des cheminots résistants révèlent l'importance de ces appartenances politique et professionnelle antérieures. Difficiles à identifier par les archives écrites, elles sont pourtant décisives. C'est dans ces groupes proches que les cheminots qui souhaitaient s'engager ont recherché un contact, ont initié leurs premières manifestations de résistance par le langage et/ou des gestes.

Quels étaient ces groupes pour Justin ? À La Rochelle ou Aytré, la famille et les copains de jeunesse sont bien loin! C'est donc, comme très souvent, par l'activité professionnelle -celle de Justin- que le couple va pouvoir s'intégrer assez vite à son nouvel environnement social et se créer un réseau de connaissances et d'amitiés.

L'appartenance syndicale en particulier peut constituer un solide levier en ce sens. Elle constitue un moyen d'apprentissage des codes et usages de la vie cheminote (autonome par rapport à la hiérarchie), de l'identité collective du groupe et de construction de solidarités de proximité. C'est aussi un moyen de socialisation politique qui donne des clés de compréhension du monde: le syndicat diffuse régulièrement informations et analyses; il organise des actions revendicatives, mais aussi d'éducation populaire, de solidarité nationale voir internationale, etc...

Comme 360 000 des 500 000 cheminots en 1938, Justin est syndiqué à la CGT. À La Rochelle, avant guerre, la CGT Cheminots compte 600 syndiqués (tous services confondus) et est très active.

⁴ Né en 1914, orphelin de guerre et pupille de la Nation, Jean-Pierre Vernant était historien et anthropologue, éminent spécialiste de la Grèce antique. Compagnon de route du PCF, agrégé de philosophie devenu professeur au Collège de France, il s'engage très tôt dans la Résistance gaulliste. Et devient chef de l'Armée Secrète et des FFI de Haute-Garonne et libérateur de Toulouse. Il a été nommé Compagnon de la Libération en 1946.

⁵ Un réseau social est constitué de l'ensemble des relations entre personnes ou entre groupes sociaux. Les réseaux sociaux ne sont donc pas nouveaux... Quand au 21ème siècle sont couramment évoqués les « réseaux sociaux » il s'agit plus particulièrement des réseaux sociaux numériques, qui se sont développés avec la généralisation d'Internet, des ordinateurs et des smartphones..

Plaque commémorative de l'Union Locale CGT de La Rochelle



Cette plaque est aujourd'hui fixée sur le mur latéral à l'entrée de la maison des syndicats de Charente-Maritime (côté CGT) dorénavant située à Lagord (banlieue nord de La Rochelle), depuis son transfert de La Rochelle fin 2019.



Photos: Danielle Soury

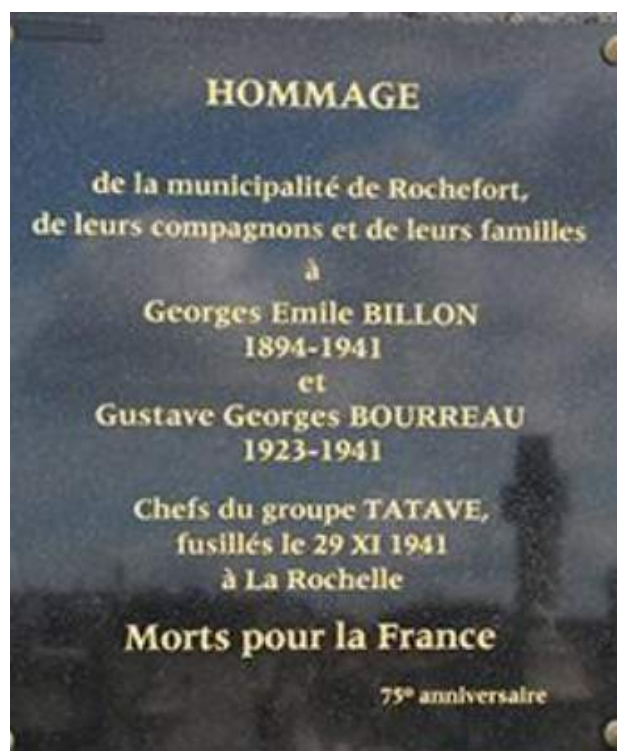
Contre les résistants, la répression ne tarde pas...

Ainsi en-est-il, par exemple, du réseau *Tatave* qui s'organise dès l'été 1940. 21 hommes dont la moyenne d'âge est de 17 ans s'activent alors: sabotages, renseignements pour les services secrets britanniques, repérage de collaborateurs,... Au-delà de ces actes concrets, ils ont donné une impulsion et motivé d'autres groupes de Résistance.

Ce courage et cet engagement, Georges-Émile Billon, 46 ans et Gustave-Georges Bourreau, 18 ans l'ont payé de leurs vies. Ils ont été exécutés le 27 novembre 1941 à La Rochelle. Tous les deux étaient mariés. L'épouse de Gustave-Georges Bourreau était enceinte. Cinq autres membres du réseau ont été déportés mais sont revenus.

Source: d'après le journal *Sud-Ouest*, 27/11/2016

Source de la photo: Ville de Rochefort, <https://www.ville-rochefort.fr/plaque-en-hommage-emile-billon-et-gustave-bourreau-resistants-du-groupe-tatave>



L'histoire du syndicalisme confédéré français fait qu'en adhérant à une section syndicale de base on s'insère à trois niveaux d'intégration sociale complémentaires: celui du groupe professionnel local (= les collègues de proximité) mais aussi deux structures supplémentaires:

- **une fédération nationale professionnelle.** Pour Justin, celle des Cheminots, est alors très puissante. Elle a les moyens de diffuser à tous ses syndiqués *La Tribune des Cheminots*, presse syndicale bi-mensuelle.
- **une organisation territoriale,** l'Union Départementale (UD) - pour Justin l'UD 17 -, et une éventuelle Union Locale (UL) qui s'y rattache, celle de La Rochelle pour Justin.

Les Unions Locales CGT se sont développées principalement à partir du Front Populaire.

Justin était vraisemblablement bien inséré dans l'UL de cette époque puisque son nom figure (avec une variante orthographique) sur la plaque d'hommage de l'« UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T A SES MILITANTS MORTS POUR LA FRANCE ».

Au moins vingt autres militants locaux de la CGT ont payé de leur vie leur engagement résistant -dont plusieurs cheminots- ce qui témoigne de l'importance de l'engagement des militants CGT de La Rochelle dans la Résistance.

En 1938-1939, Henri Crespin est à la tête de l'UL rochelaise. Chaudronnier sur cuivre, cet ouvrier communiste devient en 1939 secrétaire général de l'UD 17. Refusant de condamner le Pacte germano-soviétique d'Août 1939, il est exclu du syndicat comme la plupart des militants communistes. Arrêté le 12 Août 1940, il est interné de 1941 à 1943 dans des camps en France puis en Algérie. À la Libération, il sera élu conseiller municipal de La Rochelle.

Pour le syndicalisme CGT, la période 1939-1945 commence ainsi par une dure répression contre les communistes à la suite du pacte germano-soviétique. Puis c'est la scission: certains militants choisissent l'action dans le cadre légal du gouvernement de Pétain, d'autres optent pour l'action contre Vichy et les Allemands.

À l'automne 1940, on assiste à un véritable bouleversement du paysage syndical français. Un décret de Vichy du 9 novembre 1940

dissout les confédérations nationales. Les Fédérations, UD et UL continuent d'exister, mais seulement dans le cadre de la nouvelle législation pour la « Révolution Nationale ».

La CGT s'affaiblit alors considérablement. Le déclenchement du conflit la vide brutalement de ses adhérents. La quasi-totalité des syndicats de base se volatilise, l'activité syndicale locale est comme frappée de léthargie. Quant à la Fédération nationale cheminote, légale, elle se concentre sur des discussions hebdomadaires avec la direction de l'entreprise sur les seules questions professionnelles ou corporatistes, s'éloignant des préoccupations quotidiennes et des difficultés de vie des cheminots et encore plus de l'esprit de résistance qui habite une grande partie de la corporation.

Mais localement les réseaux militants eux, ne disparaissent pas. Dès l'été 1940, sous l'impulsion nationale de Benoît Frachon, des tentatives sont faites pour structurer une organisation syndicale clandestine, en regroupant des cheminots syndiqués ou anciens syndiqués acceptant d'organiser une activité clandestine sur le lieu de travail.

Refusant l'Occupation et la collaboration, Justin entre tôt dans la résistance cheminote en Charente Maritime. Si on ne sait pas exactement quand, on sait notamment qu'il participe à des distributions de tracts. Vraisemblablement qu'il a aussi contribué à des actions de sabotage.

Contre les cheminots et plus généralement contre les résistants, la répression ne tarde pas. Dès le début de l'Occupation, ils sont étroitement surveillés. Le préfet du département note ainsi que « le 7 novembre 1940, la police allemande et la Gestapo ont arrêté et interné 10 personnes à Saintes [...] dont 2 cheminots ». Le 25 février 1942, le sous-préfet de Saintes écrit: « Un centre communiste existe à Saintes, notamment chez les ouvriers de la SNCF ». Et malgré les précautions prises, les groupes de résistants, n'y échappent pas et se heurtent aux dénonciations, à la répression. Ils paient un lourd tribut. En septembre 1943, plusieurs réseaux et organisations de Résistance sont démantelés dans le département.

45.448 O
 CROUZAUD E
 Conducteur de la Rochelle
 né le 8-8-1910 à
 Pressignac (Charente)
 Arrêté - 1-4-44 au Cayon
 Nombert - au Cam 2 Combat
 I = Angoulesme : MORT POUR
 fusillé 3-4-44 en LA FRANCE ;
 Charente (Charente)
 marié = 1 enfant (Gaud en 47)
 D^h = Laurier par RF
 Chassenon - Charente 30-1-47
 - 110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000

Fiche SNCF de Justin Crouzard, fusillé de la guerre 1939-1945

- les lettres O et E en haut à droite renvoient au rattachement interne de Justin dans la SNCF. Elles signifient:
 O : Région Ouest
 E : Direction de l'Exploitation
 - Quand la fiche a été établie, la SNCF n'avait pas connaissance du décès en novembre 1945 de Jean-Claude, le fils du couple
 - Par contre, cette fiche nous indique qu'en septembre 1943, en fuyant Aytré, Justin et sa famille se sont réfugiés au village « Laurière par Chassenon ».
- Si les RG ou sa propriétaire ne savaient pas où il était après son départ d'Aytré, dans l'univers cheminot, on en a savaît donc plus !

Source: Fichier des agents SNCF fusillés et exécutés de la guerre de 1939-1945 - Cote 118 LM 110/02

Le capitaine Jacques Nancy, créateur de la Section Spéciale de Sabotage (S.S.S.)

Coupé de toutes liaisons et de Londres après l'arrestation et la mort du DMR Claude Bonnier, Jacques Nancy décide cependant de poursuivre la mission de chef saboteur de la région B que Londres lui a confiée.

En février 1944, avec 5 résistants Charentais, il décide de créer un maquis afin de continuer la lutte: la « S.S.S. » (Section Spéciale de Sabotage).

Sa tête est mise à prix 1 500 000 francs.

Il meurt le 10 Juillet 1947 à Salon-de-Provence.

Il est inhumé dans la crypte du *Mémorial National de Chasseneuil*, aux côtés d'autres grands chefs de la Résistance charentaise, tels André Chabanne, René Chabasse, Bernard Le Lay, Hélène Nebout,...

Pour en savoir plus: La section spéciale de sabotage: La minute de Michel Chaumet, France 3: <http://lesresistances.france3.fr/documentaire-pp/la-sss-nancy>

Le Chef



Source: *Nous les Terroristes*, Marc Leproux, *Journal de la section spéciale de sabotage*, Livre premier: De la débâcle au débarquement - Raoul Solar Éditeur - 1947 - Planche 1 -

Le 2 septembre 1943, craignant une arrestation, Justin, Marguerite et leur jeune fils Jean-Claude quittent précipitamment Aytré. « *Sans faire de changement de résidence et sans laisser d'adresse* » note le Commissaire Principal des Renseignements généraux de Charente-Maritime le 21 avril 1944 dans un courrier au Préfet, ajoutant: « *Durant son séjour à Aytré, Crouzaud n'a jamais fait l'objet d'aucune remarque défavorable et leur propriétaire ne fait que des louanges sur l'intéressé et sa femme* ». Selon les Renseignements Généraux, « *Crouzaud était très peu connu à Aytré où il n'avait que peu de relations* » ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où il était installé à Aytré très récemment, en période de guerre qui plus est, et depuis assez peu de temps dans la région. Justin aurait été dénoncé par un agent de la milice et prévenu des menaces qui pesaient sur lui. Vraisemblablement donc en lien avec son activité professionnelle qui a été le vecteur privilégié de son intégration sociale quand il est arrivé à La Rochelle.

On ne sait pas quelles considérations précises ont motivé sa fuite. On sait que des dépôts d'armes ont été découverts alors dans la région. La procédure judiciaire allemande évoque un départ précipité motivé par l'arrestation de diffuseurs de tracts communistes et gaullistes avec lesquels Justin agissait de concert. Justin aurait-il également eu vent de l'arrestation la veille à La Rochelle d'un cheminot, syndicaliste CGT, résistant depuis octobre 1942 au sein d'un groupe de FTPF dans le secteur de La Rochelle, avec lequel il aurait pu être en contact ? Ces différentes possibilités ne sont pas incompatibles entre elles...

Justin regagne alors rapidement la Charente Limousine où il arrive avec sa famille le 4 septembre 1943. Avec Marguerite et Jean-Claude, ils se réfugient chez ses beaux-parents François et Jeanne Poussin, à Laurière un village de la commune de Chassenon, à moins de 3 km du bourg de Pressignac.

Justin aurait pu y rester caché, auprès de tous les siens. Mais il décide de continuer la lutte en entrant dans la clandestinité. À cette époque,

les maquis sont encore assez peu organisés en Charente Limousine. La vie au maquis est incertaine, pénible et extrêmement risquée. Justin le sait. Mais il en sera malgré tout. Quand il passe à Pressignac, saluer Julien, son beau-frère, très affaibli par la maladie contractée des suites de sa captivité en Allemagne, Maria, sa sœur, le supplie de ne pas repartir. Ajoutant qu'il n'y aurait aucune difficulté à le cacher dans « ce fin fond de la campagne limousine ».

Mais Justin refuse au motif qu'il ne peut pas lâcher les copains. Il reste quelques semaines dans la forêt de La Braconne à Brie. Peut-être la connaît-il un peu pour y avoir été en manœuvre lorsqu'il était au 20ème Régiment de Dragons de Limoges en 1931 ?

Puis Justin rejoint la Section Spéciale de Sabotage (la S.S.S.), créée en février 1944 par le capitaine Jacques Nancy. Né en 1912, Nancy est un peu plus jeune que Justin. Dans le civil, il est ingénieur électricien. Fait prisonnier en 1940, il s'évade en 1942 et cherche à rejoindre Londres. Il y parvient le 2 mai 1942. Il s'engage alors dans les Forces Française Libres (FFL). À Londres, il suit pendant 7 mois un entraînement éprouvant au sabotage et au parachutage, au terme duquel il est volontaire pour revenir en France occupée.

Dans la nuit du 14 au 15 novembre 1943, il est déposé clandestinement avec Claude Bonnier par un Lysander (petit avion militaire anglais) sur un terrain près d'Angeac, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Angoulême. Les deux hommes sont réceptionnés par l'équipe locale clandestine du Bureau des Opérations Aériennes (B.O.A.), le service de la France Libre en métropole créé en avril 1943 par Jean Moulin, afin d'organiser les parachutages et atterrissages en zone occupée.

Claude Bonnier, sous le pseudonyme d'Hypothénuse, a été nommé Délégué Militaire Régional (DMR) de la Région B (Charente, Charente-Maritime, Gironde, Dordogne Sud, Landes, Hautes-Pyrénées occupées) par le Général de Gaulle. Jacques Nancy est son adjoint.

Officier du BCRA (renseignements gaullistes), **sous le pseudonyme de Sape, Nancy est chef**

Naissance de la Section Spéciale de sabotage (S.S.S.)

L'émblème de la S.S.S.



Source: *Nous les Terroristes*, Marc Leproux, *Journal de la section spéciale de sabotage*, Livre premier: *De la débâcle au débarquement* - Raoul Solar Éditeur - 1947 - page 113 -

Source: <http://resistancefrancaise.blogspot.com/2018/01/insigne-de-la-section-speciale-de.html>

Première page du tableau récapitulatif des opérations réalisées par la S.S.S.

Le premier sabotage de la S.S.S. en Charente a lieu le 28 février 1944; il s'agit du déraillement d'un train allemand de marchandises dans la forêt de Bois-Blanc à Mornac. Si Justin n'y participe pas, il sera des 3 opérations suivantes: le sabotage et l'incendie d'un train en gare de Magnac/Touvre (nuit du 10 au 11 mars), le sabotage de 2 locomotives à Roumazières (soirée du 18 mars), le déraillement d'un train à Ruelle, près d'Angoulême (nuit du 22 au 23 mars). Jusqu'au débarquement allié du 6 juin 1944, la S.S.S. s'illustrera par de multiples sabotages de voies ferrées, d'usines, de lignes à haute tension, de parachutages d'armement et d'explosifs, d'attaques, accrochages et combats contre les Allemands.

Annexe II au tableau de base

UNITÉ OU SECTEUR
FRANCE COMBATTANTE-Région "B"
Section Spéciale de Sabotage
du Capitaine Jacques NANCY.

N° du dossier d'homologation et du tableau de base

Département de la **CHARENTE**.

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DES OPÉRATIONS ⁽¹⁾

DATES	NATURE DE L'OPÉRATION	LIEU D'EXÉCUTION de l'opération	Efforts engagés	Résultats obtenus	Pertes			OBSERVATIONS
					Tués	Blessés	Arrestés	
8-1-44	Sabotage locomotive	Saintes (Chte-Mne)	5 hommes	8 locomotives détruites.				Néant
6-2-44	d°	St-Mariens (Chte-Mne)	5 hommes	9 locomotives détruites				d°
9-2-44	Incendie	Bordeaux (Gde)	8 hommes	Dépôt cuirs détruit.				d°
28-2-44	Déraillement train marchandises allemand.	V.F. Angoulême-Linoges. Forêt de Bois-Blanc (Charente)	4 hommes	Arrêt trois heures.				d°
10-3-44	Sabotage et incendie train allemand.	Magnac-s/Touvre (Charente)	10 *	15 wagons incendiés. Marchandises détruites. 10 camions sabotés.				d°
18-3-44	Sabotage	Roumazières (Charente)	6 *	2 locomotives et château d'eau sabotés.				d°
22-3-44	Déraillement V.F. Angoulême-Linoges	Ruelle (Chte)	6 *	Plusieurs wagons et matériel allemand détruits. 2 jours d'arrêt.				d°

(1) En y comprenant les parachutages.

Source: *Mémoire des Hommes* : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> Seconde Guerre Mondiale - FFI - Dossier d'homologation de la S.S.S. de Jacques Nancy - Charente -

saboteur pour la région B chargé notamment de la formation, l'instruction et l'armement des groupes de sabotage, dans le cadre du PLAN VERT Allié (coupures des voies ferrées, mise hors service du matériel ferroviaire,...). Circulant avec une valise qui contient du matériel de démonstration (explosifs et armement), il se déplace beaucoup dans le Sud-Ouest pour constituer des groupes de sabotage.

Quelles qualités les chefs de la France Libre recherchent-ils pour leurs chefs saboteurs ? Robustesse et endurance physique, bien sûr mais aussi et surtout moins des capacités intellectuelles supérieures qu'une forme aiguisée d'intelligence pratique, une capacité à assimiler des techniques et surtout à les transmettre. De plus, travaillant souvent en équipe ou à la tête d'un groupe, ils doivent pouvoir s'adapter à des situations multiples et inattendues, et inculquer sang-froid et discipline.

Le 9 février 1944, sur dénonciation, Claude Bonnier est arrêté à Bordeaux. Il se donne la mort avec sa pilule de cyanure. Nancy se trouve soudain coupé de toute liaison avec Londres. Réussissant à quitter Bordeaux malgré l'étroite surveillance dont il est l'objet, il se replie en Charente et reprend contact avec le noyau des résistants charentais du B.O.A., Charles Franc et René Chabasse notamment, à présent eux-mêmes sans lien avec Londres. Il est aidé et hébergé à de nombreuses reprises aux « Forêts » de Bouex, à quelques kilomètres à l'est d'Angoulême, dans la ferme de la famille Duruisseau. Cette admirable famille de résistants gaullistes n'hésite pas à se mettre à sa disposition malgré le danger.

Nancy décide alors de créer une section de sabotage en Charente. Edmond Duruisseau (pseudo: *Le Batteur*) et Charles Franc (*Clovis*) sont ses deux premiers adjoints, puis Guy Berger (*Le Pasteur* puis *Antoine*) et René Rispart (*Blaireau*). La S.S.S. aux effectifs volontairement réduits s'illustrera notamment par ses sabotages de voies ferrées et de lignes électriques.

Nancy prend contact avec deux groupes de résistants charentais: l'un à Ruffec, l'autre celui d'Augier et Ferrand de Ruelle, qui, semble-t-il, souhaitent avoir un groupe de sabotage sous

leur direction. Nancy accepte.

Peu à peu, il constitue des équipes de saboteurs, les recrutant un à un, recherchant on l'imagine des profils proches de ce qui lui a été enseigné à Londres. Il recrute d'abord Albert Gin (*Bébert*), Marc Marquet (*Marcou*), Robert Delage (*Grand Robert*), Henri Nivelles (*le F.M.*), Robert Aimont (*Décamètre*), Gilbert Glangetas (*le Mousse*), Georges Giet, (*le Pompier*). Puis Roger Papineau (*Grand Sifflet* et *Ghandi*), Pierre Chabasse (*Grand Pierrot*, frère de René abattu par les Allemands le 21 février à Angoulême), **Justin Crouzard (*Julot*)**, Lucien Maurice (*le Boxeur*), Pierre Tournier (*Pierrot*). Les effectifs grossiront surtout après le débarquement.

Du 15 au 23 février 1944, sous la direction d'Augier, le groupe d'Augier-Ferrand est caché aux Essarts, une ferme isolée près de Grassac, en forêt d'Horte (à une vingtaine de kilomètres au sud-est d'Angoulême). Le groupe est composé d'une dizaine d'hommes. À la différence de Justin, ils sont pour la plupart réfractaires au STO, et donc nettement plus jeunes que lui. Jean Augier (*Garnier*) qui les dirige est lui né en 1910 comme Justin. Engagé dans l'organisation *Ceux de la Résistance* (CDLR), il était garagiste à Ruelle jusqu'à son passage dans la clandestinité au printemps 1944. Quant à Gérard Ferrand, le plus âgé (né en 1904), employé de la Fonderie de Ruelle, il est entré dans la résistance au cours de l'automne 1943, notamment via Augier.

Le 27 février, le groupe change de camp pour aller à moins d'une dizaine de kilomètres de là à l'Essarta (commune de Feuillade) jusqu'au 25 mars 1944 toujours sous la direction d'Augier.

Justin, devenu *Julot* participe aux actions de sabotage. Avec la S.S.S., la première a lieu pour lui dans la nuit du 10 au 11 mars 1944. Elle vise une rame de wagons, chargés de camions Blitz destinés à l'Espagne franquiste, stationnée en gare de Magnac/Touvre près d'Angoulême. Les renseignements ont été donnés par un résistant, employé de la gare de Ruelle. *Julot* est désigné avec *Grand Robert* pour la protection du groupe. Il leur faut grimper sur le remblai et aller jusqu'au train, en éclaireurs, vérifier qu'il n'y a pas de sentinelles.

Annexe IV au tableau de base

UNITÉ OU SECTEUR
Fresse sous l'Épée
Légion "P"
Section Régionale de Saboteurs
du Capitaine Jacques NANCY.

N° de dossier d'homme
logement et de tableau
de base

ÉTAT des MORTS et des DISPARUS en FRANCE et des DÉPORTÉS

NOM ET PRÉNOM	Paragraphe	Cause de décès ou de disparition ou de déportation	DATE	COORDONNÉES
CHABASSE René	Jean-Louis Berrata	abattu par le Gestapo 212 d'Orléans à Angoulême (Chate)	21/2/44	Chef S.O.A. de la Charente
CROUZAUD Justin	Julot	Fusillé par les Allemands Prison d'Angoulême	2/4/44	
MALLARD Lucie	Lucien	Accrochage avec le Gestapo à Nonville Chate de Moleville	9/3/44	
MARCELINE Robert	Blehand	accident mitrailleuse Jevrines (Dordogne)	25/7/44	
JEAN Lucien	Le Bouc	Accrochage avec les Allemands à St-Fraigne (Charente)	10/6/44	
BUISSON Jean	Gendarme	Accrochage de Gemo (Chate)	14/6/44	
THOUET Louis	Piarrot	Exécuté par les Allemands région de Baffes	21/9/44	
BOUDIN Albert FIAT Auguste DE COPPET Jacques	Robert Auguste Jenny	Explosions de mines au Camp Bouais près de Bazou (Chate- Mines)	24/9/44	
VERHEUX Françoise		accident mitrailleuse Caill Chateau de Tournay (1944)	26/11/44	

Avant le débarquement allié du 6 juin 1944, la S.S.S. perd 3 de ses hommes:

- **René Chabasse**, chef du BOA, abattu par la Gestapo en février,
- **Justin Crouzard** fusillé début avril
- **Louis Mallard** tué lors d'un accrochage avec la Gestapo.

Source:
Mémoire des Hommes: <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> Seconde Guerre Mondiale - FFI - Dossier d'homologation de la SSS de Jacques Nancy - Charente -

Courrier du Tribunal militaire allemand au préfet de la Charente

Le 4 avril 1944, lendemain de l'exécution de Justin, le Tribunal militaire allemand informe le préfet de la Charente de l'exécution de Justin Crouzard suite à sa condamnation à mort pour activité continue de Franc-Tireur (*fortgesetzter Freischärlerei*)

Source: Archives Départementales de la Charente, cote 1 W 124



Courrier du Ministère de l'Intérieur de l'État Français (Vichy) au préfet de la Charente

Le 7 avril 1944, pour le Directeur Général de la police du gouvernement de Vichy, l'exécution de Justin Crouzard est devenue celle « d'un voleur de bicyclette », propagande reprise par la presse collaborationniste locale.

Source: Archives Départementales de la Charente, cote 1 W 125

Puis revenir chercher les autres pour procéder au sabotage. Opération réussie: 15 wagons sont incendiés, des marchandises détruites, 10 camions sabotés.

Une semaine après, dans la soirée du 18 mars, Julot et 5 autres saboteurs se rendent à la gare de Roumazières (à l'époque la commune relève du canton de Chabonais) où se trouve un dépôt de locomotives. Ils se fauillent le long des voies vers un bâtiment où ils sabotent les deux locomotives qui sont garées là, minant également le château d'eau de la gare.

Peu après, dans la nuit du 22 au 23 mars, c'est un déraillement qu'il s'agit de provoquer sur la ligne Limoges-Angoulême, à Ruelle. *Julot* est à nouveau du groupe des 6 saboteurs, toujours avec une mission de protection. Il grimpe en reconnaissance sur le remblai: rien de suspect. D'un coup de sifflet, il appelle le reste du groupe. L'explosion se produit vers 5 heures. Le rapport de la brigade gendarmerie d'Angoulême mentionne que les rails ont été sectionnés sur une longueur de 1m 75, le ballast soufflé et 7 wagons ont été détruits ainsi que du matériel allemand. Aussitôt après, les soldats allemands se mettent à tirer des coups de feu dans toutes les directions, tant ils semblent redouter une attaque du maquis. Le trafic a été interrompu pendant deux jours.

Le 26 mars, le groupe change à nouveau de camp; il est caché par Gérard Ferrand dans sa ferme de la Pijardière, à une quinzaine de kilomètres au nord d'Angoulême.

Mais le 1er avril, Julot est arrêté au Puy-de-Nanteuil lors d'un accrochage fortuit avec les Allemands. Au prix de sa vie, il assume alors la mission de protection de son groupe.

Gérard Ferrand en relate ainsi les circonstances: « Il appartenait à un groupe de résistance qui était caché à ma ferme de la Pijardière à Anais (Charente). Le 1^{er} avril 1944, sur la route départementale n° 41, au lieu-dit la Poste Manquée situé entre Ruelle et La Rochefoucauld, il faisait partie du groupe de maquisards qui fut cerné par les Allemands. Pour éviter que tout le groupe soit pris, Crouzard, au sacrifice de sa vie, protégea la retraite de ses camarades.

Lorsqu'il eut tiré la dernière balle et après avoir échappé à une grenade, il fut fait prisonnier et transféré à la prison d'Angoulême.»

Dans *Nous les Terroristes* (Livre 1), Marc Leproux (*Le Tonton* dans la résistance) retrace lui-aussi minutieusement cet épisode: « Le groupe de Ferrand-Augier, cantonné à la Pijardière, a besoin de bicyclettes en vue de missions à accomplir. Il décide de «piquer» quelques vélos sur la route passagère Angoulême-Limoges. *Bébert*, *Lucien le Mataf*, *Dudule* et *Julot* s'embusquent en haut de la fameuse côte de la «Poste manquée». Leur attente n'est pas longue: voici un cycliste qui met pied à terre et s'apprête à monter tranquillement la côte. Nos maquisards le laissent arriver à leur hauteur et, sortant de leur cachette, l'arrêtent d'un «haut les mains ! ». Sidéré, notre homme s'exécute. *Bébert* s'avance alors vers lui et le rassure en lui expliquant qu'on en veut seulement à son vélo.

- *D'accord, répond le cycliste, mais laissez-moi prendre le paquet qui est sur le porte-bagage, ce qui lui est immédiatement accordé.*

Pendant que le voyageur détache son colis, survient une voiture allemande. L'homme ralentit sa besogne pour lui laisser le temps de s'approcher; il lui fait alors signe de stopper. La voiture s'arrête; elle est occupée par trois officiers et leur chauffeur, tous solidement armés. Tout de suite *Julot* a compris: « Nous sommes faits », dit-il en se tournant vers ses camarades dont l'un a déjà pris la fuite. Engager le combat serait folie, en raison de la disproportion de l'armement. Il crie alors aux autres « Sauvez-vous ! » et se met en devoir de protéger leur retraite. Les officiers allemands, déjà à terre, avec leurs revolvers ouvrent le feu. *Julot* riposte; un officier boche est touché. Malheureusement une deuxième voiture survient. *Julot* sort une grenade, mais la laisse échapper en essayant de décrocher. Ses camarades ont déjà disparu. Pour lui la partie est perdue. Mais il ne se rendra pas sans épuiser ses munitions.

Mettant genou à terre, calmement, il tirera toutes les balles de son colt sur les boches, maintenant nombreux qui cherchent à l'encercler.

P R E S S I G N A C

LES OBSEQUES DE JUSTIN CROUZAUD. — C'est en présence d'une foule immense et recueillie qu'ont eu lieu jeudi 19 octobre les obsèques de Justin Crouzaud, résistant du maquis, fusillé par les Allemands le 3 avril 1944.

Le matin, une cérémonie avait eu lieu au cimetière de Linars, près d'Angoulême où le corps avait été inhumé. Là encore et malgré l'heure matinale, de nombreuses personnalités étaient venues rendre un suprême hommage à ce vaillant héros.

Il est 14 h. quand le convoi arrive à Pressignac, où une foule dense attend la famille. Un détachement du 107^e R. I., qui avait accompagné le corps rend les honneurs. Aussitôt un important cortège se forme. Les enfants des écoles, les bras couverts de fleurs et les porteurs des nombreuses couronnes offertes par la famille, les FFI, la population de Linars, le Comité de libération, etc., précèdent le corps, recouvert du drapeau tricolore et porté par 4 FFI du groupe Bir-Hachem. Viennent ensuite la famille, les anciens combattants, le Comité de libération de Pressignac, les délégations des communes voisines et les nombreux amis du défunt.

Après une halte devant le monument aux morts, le long cortège pénètre dans le cimetière. A l'entrée, un important détachement des Mibecs Patriotiques rend les honneurs.

Devant la tombe, M. L. Bencytout, du Comité de libération de Pressignac, retrace la vie de Justin Crouzaud, enfant de la commune ; ses périlleuses missions comme agent de liaison du maquis et sa fin héroïque sous les balles des traîtres nazis. Après lui M. Gablian, instituteur rend hommage à ce vaillant soldat. Le détachement FFI rend à nouveau les honneurs et la foule lentement défile devant la tombe de ce glorieux martyr.

Puisent ces nombreuses marques de sympathie être pour la veuve éplorée, son enfant et ses chers parents, un apaisement à leur vive douleur, que nous partageons.



Photos : Danielle Soury

Près de la plaque sur laquelle figure la photo du tout jeune Jean-Claude, est déposée (à gauche) la plaque de l'amicale de la S.S.S. On y distingue (difficilement à présent) l'emblème de la S.S.S.

C'est fait; il ne lui reste plus une seule balle et les Allemands l'entourent complètement. Il n'a même plus la possibilité de se supprimer lui-même. »

Que faire alors ? « Contrairement à l'idée qu'on s'en fait, on n'attendait pas d'un officier qu'il ne dise rien une fois pris. On lui demandait seulement - et ce n'était déjà pas si simple - de garder le silence pendant 48 heures, le temps d'alerter les autres. Il pouvait ensuite révéler de petits faits, lâcher des noms, citer des localités » indique le journaliste britannique Max Hastings, correspondant de guerre et historien spécialiste de l'histoire militaire de la Seconde Guerre, dans un de ses ouvrages.

Justin n'était pas officier et ses camarades de combat n'avaient nullement besoin d'être alertés puisqu'ils étaient présents lors de l'accrochage. Justin avait-il eu vent de ce type de consignes quand il entra dans la S.S.S. du capitaine Nancy ? On peut raisonnablement supposer que de même qu'il avait matériellement formé et entraîné ses hommes au sabotage, Nancy ne les avait pas laissés sans instructions sur la conduite à s'efforcer d'avoir en cas de capture par l'ennemi: chercher à gagner du temps pour permettre au groupe et aux copains de se retourner.

Poursuivant sa narration, Marc Leproux insiste largement sur cet aspect: gagner du temps. « Les Allemands le conduisent à la prison d'Angoulême où il est enfermé dans la cellule N° 1. Il sera interrogé successivement par la Gestapo et la SAP. Roué de coups, il ne parlera pas. Le lendemain, quand ses amis ont eu la possibilité de se mettre à l'abri, il se tait encore pour leur mieux donner le temps de se camoufler. Il est de nouveau frappé avec la plus grande brutalité et quand il est reconduit dans sa cellule il y trouve un mouton⁶, le trop célèbre Gatineau, dit « le Grand Maurice» de Barbezieux, à qui très simplement il se confie.

A 14 heures les Allemands le conduisent sur les lieux de l'accrochage. Le chef lui dit :

- *Tu vas nous mener à ton maquis.*

Julot se joue alors véritablement des Allemands. Il connaît des coins abandonnés; c'est là qu'il promène ses tortionnaires. Dépités, ceux-ci le reconduisent à la prison où deux «bons Français», les Inspecteurs de la SAP⁷ Chevalier et Portefaix, vont à leur tour essayer de le faire parler. Ils ont un moyen sûr à leur disposition. Ils lui écrasent les mains sous une presse à papier dont la poignée a été renforcée. *Julot* hurle de douleur; ses cris résonnent dans la prison, mais il ne parle pas. A bout de moyens, les tortionnaires reconduisent leur victime dans sa cellule. »

Deux jours après sa capture, le 3 avril 1944, Justin Couzaud comparait devant le Tribunal militaire de la Feldkommandantur 887 d'Angoulême, inculpé d'activité continue de franc-tireur (*fortgesetzter Freischärler*).

Âgé de 34 ans à peine, il est condamné à mort et fusillé le jour même, à 16 h 38, au stand de tir des Trois-Chênes du camp de Basseau, près de la Poudrerie. Puis il est inhumé provisoirement à proximité, au cimetière de Linars. Sous l'Occupation, le stand de tir des Trois Chênes fut un des deux lieux d'exécutions de Charente, avec le camp de La Braconne.

Le lendemain, le 4 avril 1944, le Tribunal militaire allemand informe par courrier le Préfet de la Charente de l'exécution de Justin Couzaud, condamné en raison de son activité résistante de franc-tireur.

Le 7 avril, pour le ministère de l'Intérieur du gouvernement pétainiste, cette exécution est devenue celle « d'un voleur de bicyclette», message de propagande repris localement par la presse collaborationniste.

⁶ Un « mouton » est un faux prisonnier; au service de l'occupant et de la collaboration, il a pour mission de recueillir des informations auprès des résistants capturés en se faisant passer pour un résistant prisonnier.

⁷ La SAP est la Section des Affaires Politiques (police française de Vichy). À Poitiers, elle a été créée le 17 novembre 1942, et renommée SAP le 4 mai 1943. Chevallier et Portefaix appartenaient aux « durs » de cette police. Ils furent tous les deux condamnés à mort à la Libération par la cour de Poitiers pour leurs multiples méfaits, mais Chevallier ne fut pas exécuté.

Parmi les 1 700 à 2 000 cheminots fusillés, décapités, pendus sous l'Occupation ou qui ne sont pas revenus de déportation, **Justin Crouzaud fut un des 211 cheminots français résistants, fusillés après avoir été condamnés à mort par un tribunal militaire allemand.**

Le 19 octobre 1944, quelques jours après la Libération de la Charente, ses obsèques sont célébrées à Pressignac en présence d'une foule nombreuse et recueillie. Un hommage lui est rendu le matin, au départ de Linars. Puis à Pressignac, à 14h, un détachement du 107ème RI (alors Régiment Bernard, du nom du colonel Bernard - Bernard Le Lay- chef du maquis FTPF de Charente Limousine) qui avait accompagné le corps, lui rend les hommages militaires. Le cercueil, recouvert du drapeau tricolore est porté par quatre FFI du maquis AS Bir-Hacheim.

Au nom du Comité de Libération de la commune, Gaston Beneytou, instituteur à Pressignac rend hommage à Justin:

« Ceux qui bravement sont morts pour la Liberté, ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et se recueille.

Et celui à qui nous sommes forcés d'adresser notre dernier salut, a droit qu'à sa tombe on vienne et on songe, car il est un de ces braves, un de ces héros qui n'ont pas voulu capituler devant l'envahisseur de notre patrie, qui n'ont pas voulu accepter le honteux armistice; il savait que la victoire allemande aurait signifié la fin de notre liberté [...]

Employé à la S.N.C.F. à La Rochelle, il ne se contenta pas de remplir sa tâche; il continua le combat et, avec des camarades d'un groupe de résistance, il sabota la marche des transports militaires germaniques. Mais, hélas ! il fut dénoncé à la Gestapo, par un de ces misérables traîtres de miliciens peu nombreux mais qui nous ont fait tant de mal.

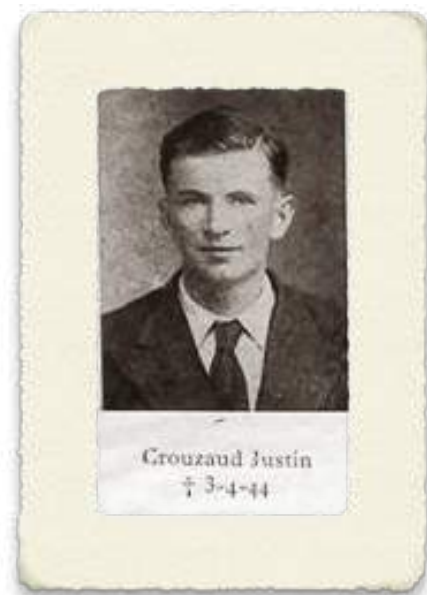
Averti à temps par un vrai Français, il put s'échapper et arriva à Pressignac le 4 septembre 1943... »

Justin a été inhumé au cimetière de Pressignac. La mention « Mort pour la France » lui a été attribuée. Sur sa tombe, l'épithète rappelle les circonstances de sa mort:

CROUZAUD Justin, Époux POUSSIN Marguerite,
né le 8 Août 1910 à Pressignac,
Combattant de la guerre 39-45

Ne voulant pas servir l'occupant se fit volontaire du maquis le 3 septembre 1943, agent de liaison entre les postes les plus périlleux fut le 1er avril 1944 blessé et fait prisonnier, son dévouement sauva une patrouille de Francs-Tireurs. Ne dévoilant aucun secret sur les maquisards, fut torturé par la milice allemande puis lâchement assassiné au Camp des Trois Chênes le 3 avril 1944.

Que de regrets et bons souvenirs il laisse.
Amis de la Liberté, souvenez-vous.



Source: *Nous les Terroristes*, Marc Leproux, *Journal de la section spéciale de sabotage*, Livre 2 - Planche XI

Épilogue 1

- Aussitôt après la capture de Justin, les trois rescapés du groupe regagnent rapidement le camp de la Pijardière et informent Augier. Il comprend immédiatement la gravité de la situation et met les quelques heures de répit qu'il sait avoir pour transporter et camoufler les armes et explosifs du groupe dans une cabane à 200 mètres de la ferme. Leur maquis étant désormais « grillé », Augier donne l'ordre de se disperser, avec rendez-vous dans huit jours, chez Ferrand ou au Café de L'Union, à Ruelle. Le 4 avril, au matin les Allemands arrivent à la Pijardière. Trop tard ! Ils ne trouvent ni arme ni homme, hormis le métayer de la ferme qu'ils contraignent à les conduire chez Ferrand à Ruelle. Celui-ci, qui avait couché chez des amis, a eu la malencontreuse idée de revenir chez lui faire sa toilette; il est arrêté et sera déporté à Sachenshausen.

- Jean Augier s'est quant à lui réfugié dans la région de Confolens, où il a œuvré à rassembler les groupes de maquisards qui plus tard formeront le Régiment Foch, dont il sera un des chefs. Grièvement blessé en Août 1944, les responsables de son organisation le font transporter à Paris où il sera sauvé. Il meurt en 1969 à Paris. On ne le revit jamais en Charente. Il ne semble pas avoir repris contact avec la S.S.S. Son nom n'est ainsi pas mentionné lors de la réunion constitutive de l'Amicale de la S.S.S. le 17 Février 1946 à Angoulême.

- Suite à son arrestation, Gérard Ferrand est déporté en mai 1944. Il est libéré en mai 1945. À son retour en France, il travaille à organiser les anciens déportés dans leurs associations. On lui doit le monument dédié aux déportés érigé près de la gare d'Angoulême. Et il jouera un rôle actif dans l'amicale des anciens de la S.S.S. dont il préside la section d'Angoulême en février 1946 au terme de l'Assemblée Générale constitutive.

- Louis Mallard (*Lucien*), qui avait aussi participé aux sabotages de Magnac/Touvre et de Ruelle, est tué le 9 mai 1944 par les Allemands lors de l'accrochage de Ronfleville.

- *Bébert, Dudule, le Grand Robert, Loulou, Marcou* et *Pierrot* parviendront à rejoindre la S.S.S. avec laquelle ils poursuivront les sabotages.

Épilogue 2

- Embauchée en juillet 1945 à la SNCF, Marguerite Crouzard subit peu après une nouvelle terrible épreuve: elle perd son fils, Jean-Claude, décédé de maladie le 23 novembre 1945, à Laurière (Chassenon), à l'âge de 4 ans. Il est inhumé à Pressignac auprès de son père.

Marie, sa sœur aînée, la rejoint alors à Aytré, où elle épouse un cheminot, Marcel Guitton. Le couple aura une fille, Nicole.

La vieillesse venue, François Poussin et son épouse Jeanne ont eux-aussi rejoint leurs filles à Aytré.

Marguerite a durablement entretenu des contacts affectueux et réguliers avec Maria, sa belle sœur de Pressignac, jeune veuve de guerre elle aussi. Maria était très attachée à son frère Justin qu'elle n'évoquait qu'en parlant de « *ce cher Justin* ».

En 1975, Marguerite prend sa retraite de la SNCF, où elle a été médaillée du travail. Elle est décédée en 1995 à Saint-Christophe (17) et inhumée à Pressignac auprès de son fils et de Justin.

Les différentes familles de Résistance homologuées

Forces Françaises Combattantes (FFC)

- membres des réseaux de renseignement, d'action et d'évasion liés à la France libre (gaulliste) ou aux Alliés.
- 109 000 membres homologués appartenant à 268 réseaux.
- organisations dirigées par des États-Majors (français ou alliés) situés hors métropole, s'étant mises sous les ordres des Alliés ou ayant eu des liens avec Londres ou Alger; elles ont rempli des missions considérées comme militaires
- membres classés en 3 catégories, pour des périodes servant à délimiter leurs droits :
 - P 0 : agents occasionnels (Indicateurs)
 - P 1: agents ayant une fonction régulière mais ayant gardé une activité professionnelle
 - P 2 : agents à plein temps, ayant signé un engagement militaire et se mettant à la disposition du réseau.
- homologation la plus avantageuse en termes de grades et de pensions

Résistance Intérieure Française (RIF)

- membres des mouvements de Résistance sur le territoire national; les directions sont implantées en France.
- les mouvements cherchent à impliquer le plus largement possible la population dans la Résistance: actions civiles (diffusion de journaux clandestins, planque de réfractaires au STO...) et actions militaires (sabotages, renseignement).
- une quarantaine de mouvements ont été homologués dont les 8 représentés au Conseil National de la Résistance (CNR):
 - *Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance, Libération-Nord, Organisation Civile et Militaire (OCM) pour la zone Nord, Combat, Franc-Tireur, Libération-Sud* pour la zone Sud,
 - le *Front National* (d'obédience communiste) pour les deux zones.
- Seuls 22 000 dossiers ont été homologués, l'homologation ayant été réservée à celles et ceux qui ayant fait une demande d'homologation, ont souffert de la répression (internement, déportation, blessures, mort).

Forces Françaises Libres (FFL)

- Militaires (officiers ou unités) de l'Armée française (y compris l'Empire colonial) ayant rejoint de Gaulle, rompant ainsi avec le principe d'obéissance.
- 52 000 dossiers homologués

Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)

- Création début 1944, par regroupement des commandements des forces armées résistantes engagées sur le territoire national dans la clandestinité des maquis: les Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP), mouvement communiste, l'Armée Secrète (AS, mouvement gaulliste) puis l'Organisation de la Résistance Armée (ORA).
- 260 000 dossiers ont été homologués par des commissions départementales sur la base des informations transmises par les directions des différents maquis du département.

Déportés / Internés de la Résistance (DIR)

- ont été homologués celles et ceux qui en raison de leurs activités résistantes ont été enfermés, incarcérés, déportés (camps d'internement, prisons, camps de concentration) en France, en Allemagne et dans les territoires occupés par elle, en Espagne.
- attribution régie par la loi, les demandes étant à présenter devant une commission nationale. En cas de décès, la demande était à faire par le conjoint survivant ou un descendant. Le dossier devait montrer la réalité de l'incarcération/enfermement ou déportation et son lien de causalité avec des actes de résistance.

3. MÉMOIRE(S) ET HOMMAGES POSTHUMES

• Titres et Homologies

À la Libération, après 4 années de lutte, le temps vient de reconnaître et officialiser les états de service des résistants, afin de leur rendre justice (à eux ou à leurs ayant droit survivants) en leur conférant des droits bien légitimes: droits symboliques d'honneur et de prestige et droits matériels (soldes, pensions, etc...) habituellement réservés aux combattants réguliers. Des procédures d'homologation ont ainsi été définies et appliquées au sein de Commissions d'homologation.

Cinq grandes familles de résistance ont été reconnues (cf tableau ci-contre) :

1. les **Forces Françaises Combattantes (FFC)**
2. la **Résistance Intérieure Française (RIF)**
3. les **Forces Françaises Libres (FFL)**
4. les **Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)**
5. les **Déportés, Internés de la Résistance (DIR)**

Un(e) même résistant(e) a pu être homologué(e) dans une ou plusieurs catégories, selon les cas et les circonstances. **C'est le cas de Justin homologué dans 3 catégories - évidemment à titre posthume - grâce aux démarches de sa famille et/ou ses camarades de luttes.**

- **Interné-résistant**: au titre de son incarcération à la prison d'Angoulême du 1er au 3 avril 1944. **Le titre d'interné-résistant lui a été attribué le 2 Août 1955 par le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.** La carte n° 1206.09353 a été délivrée à sa veuve Marguerite Crouzaud.

- **FFI** : au titre de son appartenance à la Section Spéciale de Sabotage du capitaine Jacques Nancy. **Il a été homologué FFI le 21 avril 1951.** Le 17 Janvier 1947, Jacques Nancy atteste par écrit que « *Justin Crouzaud est entré au maquis le 3 septembre 1943 en liaison avec ma section spéciale de sabotage... il était rattaché au Secteur Dordogne Nord AS: 5* ». En effet, après la Libération d'Angoulême (31 Août 1944), la S.S.S. a intégré l'AS Dordogne-Nord en devenant la 2e Compagnie Brigade Rac.

-**FFC** : au titre de son appartenance au réseau Résistance-Fer. **Justin a été homologué FFC par décret du 26 avril 1948 paru au J.O. du 12 mai 1948,** comme agent P1 du 1-10-1943 au 31-03-1944 et agent P2 du 01-04-1944 (jour de son arrestation) au 03-04-1944 (jour où il a été fusillé).

Si les deux précédentes homologations s'expliquent d'elles-mêmes, celle-ci mérite plus ample information, tant les conditions d'homologation de *Résistance-Fer* comme réseau FFC sont singulières autant que les modalités d'intégration des cheminots résistants dans ce réseau. (cf l'article de Georges Ribeill sur *Résistance-Fer* référencé dans les sources)

Des cheminots engagés dans la Résistance, il y en eut beaucoup mais généralement dans de multiples mouvements et réseaux différents. Certaines organisations ont tenté de créer en leur sein une structure regroupant les cheminots, comme en zone Nord, le mouvement *Ceux de la Libération* (auquel appartenait Jean Augier, le chef de groupe de Justin) ou en zone Sud *Combat* d'où naîtra NAP-Fer (Noyautage des Administrations Publiques-Fer). NAP-Fer visait à constituer un réseau de cadres de la SNCF engagés dans la Résistance.

Jacques Chaban-Delmas, délégué militaire national (résistance gaulliste) décide de créer à partir du 1er octobre 1943 un réseau cheminot de résistance, *Résistance-Fer*, afin de regrouper l'ensemble des cheminots engagés dans les différents mouvements de résistance; mais l'unification escomptée ne réussit pas.

Plus d'un an après, le 27 décembre 1944 est créée l'association *Résistance-Fer* conçue comme association d'entraide ouverte à tous les cheminots résistants. Jouant de l'ambiguïté entre réseau et association, cette association se mobilise pour se faire reconnaître comme héritière du réseau, ce qu'elle finit par réussir: le 17 octobre 1947 *Résistance-Fer* (l'association) est homologuée comme réseau « action » FFC à

dater du 1er octobre 1943. Ce réseau agrège alors d'emblée les cheminots victimes à un titre ou un autre de l'occupation allemande. Ainsi, à l'exemple de Justin, les cheminots morts de la répression durant la guerre ont été intégrés d'office sous la bannière du réseau *Résistance-Fer*, évidemment sans leur agrément explicite ! Si cette homologation a permis de secourir matériellement les veuves de cheminots et leurs enfants orphelins, elle reste cependant problématique. Et bien qu'officiellement reconnu, ce réseau n'en a pas moins été largement factice comme réseau actif réellement constitué durant le conflit. Il s'agit plus d'un réseau construit en tant que réseau associatif corporatif après la Libération.

Pour ce qui est de l'engagement de Justin dans la résistance en Charente-Maritime, avant septembre 1943, même s'il est avéré, il n'a lui fait l'objet d'aucune reconnaissance ou homologation officielle. Par contre, étrangement, dans son dossier du Service Historique de la Défense (SHD, cote GR16P 151771) sur une fiche récapitulative de renseignements pour l'attribution du titre d'interné-résistant, figure la mention d'une appartenance au mouvement *Ceux de la Résistance*, mouvement auquel appartenait Jean Augier. Il semble que cette appartenance n'ait pas été homologuée puisqu'aucune autre référence à elle ne figure nulle part. Ce qui serait assez logique et conforme au fait qu'à la différence des actions avec la S.S., jamais la famille de Justin n'a eu vent d'une quelconque appartenance de Justin à ce mouvement.

Grade et Décorations :

Le grade de Sous-Lieutenant a été attribué à titre posthume à Justin Couzaud, ainsi que :

► **la Légion d'Honneur au rang de Chevalier**, au titre des déportés et internés de la Résistance

► **la Croix de Guerre 39-45 avec Palme**

Instituée par un décret-loi du 26 septembre 1939 à l'initiative du Président du conseil et ministre de la guerre, elle a été confirmée par une ordonnance du 7 janvier 1944. Elle

récompense les actions d'éclat ayant fait l'objet d'une citation lors des opérations de guerre de la Seconde Guerre mondiale. Concernant Justin, sa citation posthume fait référence aux trois sabotages auxquels il a pris part avec la S.S.S. à Magnac, Ruelle et Chabonais (sabotage à la gare de Roumazières).

► **la Médaille de la Résistance française**

Par l'ordonnance du 9 février 1943, le général de Gaulle a créé la médaille de la Résistance française « destinée à reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, ont contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et ses complices depuis le 18 juin 1940 ». 65 012 personnes ont été décorées de la médaille de la Résistance française dont 25 679 attribuées à titre posthume comme dans le cas de Justin.

Barrette des décorations attribuées à titre posthume à Justin Couzaud

- **Légion d'Honneur**
- **Croix de guerre avec palme**
- **Médaille de la Résistance**



Source : Plaquette commémorative Justin Couzaud - Souvenir Français - 2024

1

Le Monument aux Morts de Pressignac



Le 9 novembre 1947, le conseil municipal de Pressignac présidé par le maire François Boulesteix, vote une délibération pour apposer une plaque commémorative sur le Monument aux Morts de la commune en mémoire des Morts pour la France de Pressignac de 1939-1945.

4



5



2

Le Monument aux Morts d'Aytré



Le prénom de Justin comporte une erreur puisqu'il est transformé en Julien. Confusion avec son surnom Julot dans la S.S.S. ?

3



6



7



Photos : Danielle Soury - 2024 -

Monuments et lieux de mémoire :

- **Le nom de Justin Couzaud figure sur :**

1. *le monument aux Morts de Pressignac, sa commune de naissance*
2. *le Monument aux Morts d'Aytré, sa commune de résidence avant la clandestinité*

- **En Charente, le nom de Justin Couzaud figure aussi :**

3. *sur la stèle des Martyrs édifée dans une allée du cimetière de Linars*
4. *dans la forêt de la Braconne à Brie, huit colonnes ont été érigées dans le prolongement du monument commémoratif des fusillés, sur lesquelles sont inscrits les noms des Charentais fusillés en France et en Allemagne, dont celui de Justin Couzaud*
5. *sur le monument commémoratif de la Section Spéciale de Sabotage (S.S.S.) érigé en 1948 dans la forêt d'Horte, au carrefour du Chêne vert, commune de Vouzan à l'initiative de Jacques Nancy*

- **Et en Charente Maritime :**

6. *sur le tableau commémoratif 1939-1945 au musée Le Bunker de La Rochelle (avec une variante orthographique).*
7. *sur une stèle en gare de La Rochelle, en bout du quai A.*
8. *sur la plaque d'hommage aux militants de l'Union locale des syndicats CGT de La Rochelle à la Maison des syndicats de Charente-Maritime (voir page 28)*

Hommage à Pressignac :

- **Le 8 juillet 1982, un hommage a été rendu à Justin Couzaud à Pressignac, à l'initiative du Conseil Municipal et de son maire André Soury, avec les Anciens Combattants et les anciens résistants de la commune. A cette occasion, une plaque commémorative a été déposée sur sa tombe.**

Guy Berger, *Antoine* dans la S.S.S., Président de l'Amicale de la S.S.S. y a pris la parole pour rappeler les conditions dans lesquelles Justin s'engagea tôt dans la résistance, fut blessé, arrêté et exécuté.

Notices historiques :

Une notice est consacrée à Justin Couzaud dans trois dictionnaires historiques de référence :

▸ *Cheminots victimes de la répression Mémorial des cheminots, 1940 - 1945*, sous la direction de Thomas Fontaine, Edition Perrin/SNCF - 2017, 1750 pages - notice de Stéphane Robine (page 437) reproduite en Annexe 1.

▸ *Les fusillés (1940-1944) - Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins en France pendant l'Occupation*, Claude Penetier, Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty, Delphine Leneveu, collection Maïtron - 2015, 1950 pages - Éditions de l'Atelier, notice de Dominique Tantin (page 474)

▸ *Le Maïtron, Dictionnaire biographique (en ligne) du mouvement ouvrier*, notice Justin Couzaud, Dominique Tantin, version mise en ligne le 4 septembre 2014, dernière modification le 18 janvier 2020, <https://maitron.fr/spip.php?article163626>

Annexe 1

CROUZAUD Justin

Né le 8 Août 1910 à Pressignac (Charente)

Condamné à mort et fusillé le 3 avril 1944 à Angoulême (Charente).

Fils d'épiciers, Justin Crouzaud travaille au chemin de fer comme conducteur à l'Exploitation de Saintes (Charente-Inférieure). En janvier 1941, il s'est installé à Aytré avec son épouse Marie Marguerite Poussin. Le 2 septembre 1943, les époux Crouzaud et leur jeune enfant quittent précipitamment leur domicile sans laisser d'adresse, alors qu'un dépôt d'armes vient d'être découvert dans la région. Le dossier de procédure judiciaire allemand précise toutefois que ce départ inopiné a été provoqué par l'arrestation de distributeurs de tracts communistes et gaullistes avec lesquels Justin Crouzaud agissait de concert.

Après quelques mois passés en forêt de la Braconne à Brie (Charente), le cheminot gagne le secteur de Chasseneuil-sur-Bonnieure et s'amalgame à un groupe de résistance placé sous les ordres de Jacques Nancy, alias « Sape », adjoint du délégué militaire régional Claude Bonnier. Jacques Nancy a reçu la mission d'instruire et d'armer des groupes de sabotage en vue de l'exécution du « plan vert » (coupures de voies ferrées, sabotage de matériel ferroviaire). En février 1944, il constitue plus particulièrement la section spéciale de sabotage à laquelle appartient Justin Crouzaud, cantonné en forêt d'Horte, à 25 km au sud-est d'Angoulême. Selon le texte de sa citation posthume portant l'attribution de la Croix de guerre, il prend part à des sabotages à Magnac, Ruelle et Chabanais.

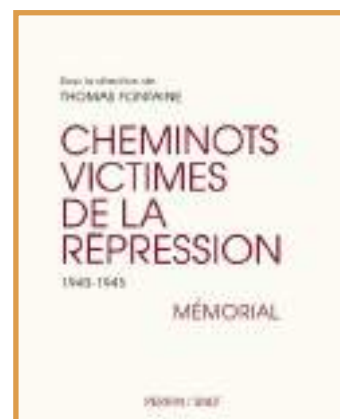
Gérard Ferrand a relaté les circonstances de son arrestation: « *Il appartenait à un groupe de résistance qui était caché à ma ferme de la Pijardière à Anais (Charente). Le 1^{er} avril 1944, sur la route départementale n° 41 au lieu-dit la Poste Manquée situé entre Ruelle et La Rochefoucauld, il faisait partie du groupe de maquisards qui fut cerné par les Allemands. Pour éviter que tout le groupe soit pris, Crouzaud, au sacrifice de sa vie, protégea la retraite de ses camarades. Lorsqu'il eut tiré la dernière balle et après avoir échappé à une grenade, il fut fait prisonnier et transféré à la prison d'Angoulême.* » D'après l'acte d'accusation allemand, il était accompagné de trois camarades. Sur la route d'Angoulême, le groupe arrêta un cycliste pour lui prendre sa machine. Ce dernier interpella alors des militaires allemands qui circulaient en voiture. Assis à côté du chauffeur, le caporal-chef Heise descendit et ouvrit immédiatement le feu en constatant que les quatre hommes étaient armés. Justin Crouzaud tomba entre les mains ennemies.

Deux jours après sa capture, il comparaît devant le tribunal de la *Feldkommandantur* 887 d'Angoulême, inculpé d'activité continue de franc-tireur (*fortgesetzter Freischärlerei*). Condamné à mort, il est fusillé le jour même à 16 h 38, au stand de tir des Trois-Chênes, près de la Poudrerie nationale d'Angoulême, avant d'être inhumé à Linars.

Le titre d'Interné résistant lui a été attribué le 2 Août 1965 et son nom figure sur la stèle de granit en gare de La Rochelle-Ville, ainsi que sur la stèle des martyrs édiflée dans une allée du cimetière de Linars. Dans la forêt de la Braconne à Brie, huit colonnes ont été érigées dans le prolongement du monument commémoratif des fusillés, sur lesquelles sont inscrits les noms des Charentais fusillés en France et en Allemagne, dont celui de Justin Crouzaud.

Stéphane Robine

Sources : SNCF, CNAH du Mans : 0118LM0110/002 ; SHD-AVCC à Caen : 21 P 627069, 20 P 720 ; 28 P 8/4/8 ; RM ; CGC ; C. Pennetier, J.-P. Besse, T. Pouty et D. Leneveu (dir.), *Les Fusillés*, 2015.



La notice sur Justin Crouzaud figure page 437 de ce Mémorial de 1 700 pages publié en 2017

Annexe 2

Extraits de « *Nous les Terroristes* » de Marc Leproux⁸

Journal de la section spéciale de sabotage

- Raoul Solar Éditeur -

Publié en 1947 (Livre 1) et 1948 (Livre 2) c'est chronologiquement le premier ouvrage majeur sur la résistance charentaise. Il est écrit par Marc Leproux, peu de temps après la Libération et réalisé à partir de témoignages mobilisant la mémoire de camarades résistants charentais avec lui (surtout dans le maquis Bir-Hacheim puis la S.S.S., et hors maquis FTPF du colonel Bernard). C'est une des références sur la Résistance en Charente.



« *Nous, les Terroristes* » m'a extrêmement intéressé et profondément ému. C'est pensé, raconté, écrit, d'une manière simple, nette, forte, sincère, tout juste la manière dont ce fut fait ».

Général de Gaulle

Sabotage de Magnac sur Touvre

(Ligne Angoulême-Limoges)

Texte écrit par Marc Leproux d'après les récits de Guy Berger et de Robert Delage, le rapport du Capitaine Jacques (Nancy) et les témoignages de Gérard Ferrand et de René Rispard

Nuit du 10 au 11 mars 1944

L'heure du départ approche. Les dernières dispositions sont prises. Antoine qui est souffrant attendra Augier qui le prendra dans sa voiture au cimetière de Vouzan; les autres partiront à bicyclette et le regroupement se fera ensuite à la Lèche où attendront Ferrand, Butet et Charbonnier.

« La nuit est claire, dit Antoine, très claire même avec une lune magnifique. Clovis, qui me transportait sur le guidon de sa bicyclette vient de me faire passer par-dessus bord sur le gravier de la route; j'ai une jambe « en roue libre ». nous attendons sur le bord de la route près du cimetière. »

Il semble du reste que ce soit la journée des accidents, car au moment où deux du groupe Augier les rejoignent, **Julot** et sa bicyclette piquent un plongeon dans la rivière qui coule en contrebas du cimetière. Nous lançons le coup de sifflet « *C... au C...* » qui deviendra un signal de ralliement légendaire dans la région; aujourd'hui les hommes de l'équipe Augier l'entendent pour la première fois. Une silhouette se détache du mur du cimetière et répond par le même signal. Pas un mot n'est échangé; personne dans les deux équipes ne se connaît; mais ce signal a suffi pour mettre tout le monde en confiance. Les novices de l'équipe Augier vivent une minute d'émotion intense: ils se confient pour la première fois à ceux qui se chargent de faire leur apprentissage de saboteurs. Tout le monde se met en route; la côte est montée à pied jusqu'à Bouex. Là, Blaireau, que les nouveaux sauront être plus tard le « navigateur » du groupe Jacques, veut prendre à droite, Robert Delage à gauche. Pendant que la discussion s'éternise sur les avantages de l'une et l'autre voie, Pierre Tournier qui était resté en arrière passe comme un bolide sur sa bicyclette sans frein. Rappelé par Lucien, il s'affale sur des cailloux pour pouvoir stopper. A cet instant, Jacques décide pour couper court aux palabres de se laisser entraîner par la descente qui est justement celle que suivait Pierrot qui râle d'avoir été arrêté alors qu'il filait si bien sur le bon chemin.

Pendant ce temps, Antoine, tapi contre le mur du cimetière, attend. Il écrit: « Seul sur la route, à présent, j'écoute les bruits de la nuit; sur le versant opposé, un rougeoiment sur la forêt d'Horte signale qu'un incendie assez considérable s'est déclaré, incendie qui nous a fait craindre pour nos camarades. Un bruit de moteur dans le lointain, et un pinceau de phares avance à toute allure; c'est Augier et son bolide de 202. Il s'arrête pile et repart à la même allure, vertigineuse; le danger n'est pas grand, les taillis du bord de la route amortiront le dérapage probable. Tous feux éteints, nous arrivons sans bruit au lieu de rendez-vous de La Lèche; toute la famille est là; dernières recommandations et nous partons sans bruit, colonne par un, sur le gazon du bas-côté de la route de Touvre. »

Au Pontil, Robert et **Julot** désignés pour la protection, gravissent le remblai de la voie et partent en avant, mitrailleuse au point. La lune, plus éclatante que jamais, découpe à plus de 100 mètres ces deux silhouettes

⁸ Fils de menuisier, Marc Leproux [1898-Chabanais; 1973-Paris] fut instituteur (comme sa mère), puis inspecteur et ethnologue.

qui s'avancent sur la voie. Il leur faut aller jusqu'au train, vérifier s'il n'y a point de sentinelles. Pendant ce temps, les autres cheminent dans l'ombre du remblai... Delage et **Julot** sont presque sur leur victime et s'attendent à voir surgir quelque silhouette boche. Rien de suspect ne se montre. Rapidement, avec précaution, ils parcourent toute la longueur du train; Robert vérifie même si toutes les cabines des serre-freins sont bien vides et chaque fois qu'il en ouvre la porte, il ressent un petit choc au cœur, persuadé qu'enfin surgira une sentinelle allemande. Mais non! Décidément la confiance règne et **Julot** revient chercher le gros de l'expédition. Dans l'ombre du remblai, la colonne des terroristes chemine silencieusement jusqu'au train qui doit périr.

Jacques, de son œil de chef et de connaisseur, a vite jugé de quelle façon le travail doit être mené. Une observation bien sentie fait comprendre aux bavards et aux énervés que le silence est de rigueur. Blaireau, « l'empoté » fera un camion, Antoine et Jacques deux, Clovis « le débrouillard » trois. Ferrand, Augier, Butet et Charbonnier surveilleront les alentours. « Avec souplesse, nous nous dirigeons vers les camions, un rétablissement, un peu de ramper pour arriver sous l'essieu avant; la charge est ficelée sur l'essieu même; le crayon à retardement écrasé nous passons au suivant... Pourvu que ça ne nous pète pas au nez !...

Blaireau, coincé sous son camion, s'attire une « gueulante » de Jacques, peu patient, qui peste contre ce « sacré secrétaire de mairie ». Maintenant, c'est le tour des wagons précautionneusement plombés. Un à un, ils sont ouverts dans un grincement qui se répercute « vachement » dans la nuit et qui fait dire à Dudule:

- Cette sacrée SNCF aurait quand même pu graisser ses glissières !

Par dessus le marché, les godasses font sur les cailloux du ballast un bruit « du tonnerre de Dieu » malgré toutes les précautions. Le Chef de gare doit être sourd et notre ami Beaubreuil ne se doute pas que nous sommes si près de lui: il le saura avant peu. Dans chaque voiture, une ou deux grenades incendiaires à 2800° sont jetées par l'entrebâillement de la porte, selon l'importance du chargement. Un wagon de « fayots » reçoit sa ration, puis ce sont des moteurs et des réservoirs d'essence et d'huile. Clovis leur donne leur large part qui sera malheureusement inefficace mais un wagon de papier flambra magnifiquement. Voilà Dudule qui s'extasie devant une découverte: un wagon de bonnes bouteilles; il voudrait bien y faire un prélèvement; mais Jacques ne l'entend pas ainsi car le temps passe et les crayons vont entrer en action dans quelques minutes. De dépit, Dudule assaisonne le wagon de deux grenades; comme cela, les Boches ne caresseront pas les bonnes bouteilles.

Le temps presse. Il faut se dépêcher; voici au moins 20 mn que nous sommes ici et les crayons ne sont que d'une demi-heure.

- Bordel de moine, qu'est-ce qu'ils foutent ?

Ils, c'est nous qui arrivons en trombe. A la queue leu leu, nous traversons les voies sans prendre la précaution de nous camoufler pour atteindre plus rapidement la route. Heureusement les abords de la gare sont déserts. Néanmoins, le repli se fait en bon ordre. Le Pontil est traversé en silence. Voulant prendre un raccourci, nous nous embarrassons dans des clôtures de barbelés qui grincent au passage: c'est réussi pour passer inaperçus ! Tout le monde est là. Les vélos sont récupérés et chacun chuchote son avis pendant que Ferrand et ses deux compagnons filent déjà vers Ruelle où il leur faut arriver avant que l'alerte ne soit donnée.»

Jacques, fiévreux interroge Antoine:

- Combien de temps encore ?

- Ca devrait péter, dit celui-ci; et chacun de retenir son souffle en essayant de maîtriser le petit pincement de cœur qu'il ressent.

- Pourvu que ce ne soit pas raté, reprend anxieusement Jacques. Avez-vous bien écrasé vos crayons et enlevé vos goupilles ?

Au même instant, un éclair surnaturel illumine le ciel et vient brusquement éclairer l'église de Touvre.

- Vous allez entendre, dit aussitôt Jacques; quelques secondes après, une formidable explosion roule en cascade tout au long de la vallée de la Touvre et se répercute dans le crique des gouffres du Bouillant et du Dormant.

- Allez en route; tout le monde en selle, dit Jacques, sentant chacun désireux de rester là à jouir du spectacle. Ce n'est pas le moment de s'attarder ici, ajoute-t-il, il faut foutre le camp si nous ne voulons pas nous faire refaire ici.

Ferrand et ses deux compagnons qui atteignent à ce moment là le sommet de la côte de Touvre jouissent à cette hauteur de ce spectacle inoubliable.

Une deuxième charge explose au moment où l'équipe se met en route.

- Et de deux ! ne peut s'empêcher de hurler Dudule. C'est la fête au village. Qu'est-ce qu'ils doivent penser les gens de Magnac ?

- Et le chef de gare, ajoute Bébert. Il n'a pas le réveil gai, le pauvre type !

Déjà la 202 d'Augier file sur la route blanche, tandis que les cyclistes s'échelonnent sur la route au gré de leur fantaisie pour jouir du spectacle. Pierrot, Lucien et Robert grimpent à pied, la montée de Sers pour observer les éclairs et dénombrer les détonations qui se succèdent irrégulièrement. Bientôt ils en comptent 9. Bien convaincus maintenant du succès de l'opération, ils remontent en selle plus allègrement.

« Dans la 202, nous percevons à l'arrière, de temps en temps, des éclairs et le bruit sourd des explosions qui se succèdent irrégulièrement. Il y aura des gens qui ne seront pas contents demain.

En avance sur le reste du groupe, je rentre seul à la maison écrit Antoine; rentrée précautionneuse. J'aurais bonne mine si je tombais dans les mains de la Gestapo et d'Alfred. Non ce beau monde n'est pas encore là. Bientôt un feu clair chauffe du lait pour ceux qui arrivent en bicyclette.

Le lendemain, Séraphin n'était pas content d'avoir manqué l'opération; il a failli d'ailleurs lui arriver des ennuis. Allant aux nouvelles à Magnac sur Touvre, il est tombé sur un rassemblement de boches, police spéciale et autre, en extase devant notre travail.; tous les wagons sont détruits et l'enquête se poursuit. Non, il n'est pas content le pauvre Séraphin. « Vous êtes des vaches, » nous a-t-il dit rageur.

Sabotage de locomotives à Roumazières (Ligne Angoulême-Limoges)

Soirée du samedi 18 mars.

Ce soir, avec le groupe des Essartas, nous montons sur Roumazières où se trouve un dépôt de locomotives. La voiture, piquée chez M... est conduite par Bébert et nous emmène à toute vitesse par un itinéraire tout à fait décousu de petites routes blanches traversant parfois des villages endormis. A l'arrière, sur le plateau couvert, la vue est très limitée et les cahots de la route nous secouent un peu trop.

La voiture est garée à deux kilomètres de Roumazières; nous faisons le reste à pied par des rues désertes et sombres; arrêts de temps en temps pour écouter; rien d'anormal, nous nous faufileons le long des voies vers un bâtiment faiblement éclairé où deux locomotives soupirent; personne à l'intérieur, les abords sont déserts. Le château d'eau est miné Les charges sont vite ficelées et coincées sur les pistons, les crayons écrasés.

Nous repartons tranquillement et toujours silencieux vers la camionnette qui attend son chargement. Nous démarrons lorsqu'un éclair et une détonation nous signalent qu'une charge vient de partir.

Au retour nous décidons de nous arrêter à Saint-Germain, fief de Blaireau, et pays de miliciens, pour en corriger quelques-uns...

Déraillement de Ruelle (Ligne Angoulême-Limoges)

Texte écrit par Marc Leproux d'après les récits de Robert Delage, le rapport gendarmerie et le témoignage de Gérard Ferrand.

Nuit du 22 au 23 mars 1944

Huit heures: la soupe est prête. Augier n'est pas encore rentré. Que se passe-t-il donc ? se demande chacun avec une pointe d'angoisse qu'il n'ose confier à ses camarades. Une lampe à acétylène éclaire cette scène et sa lumière dansante lui confère l'aspect d'une vision d'enfer.

Un coup de sifflet retenti. Dudule ouvre la porte qui livre passage à Augier, comme toujours fortement grimé. Il est glacé, aussi se dirige-t-il d'abord vers le feu, marquant seulement par un sourire que les nouvelles qu'il rapporte sont intéressantes.

« Quand nous sommes tous assis devant une assiettée de soupe à l'oignon bien chaude, écrit Robert, le chef annonce deux expéditions pour le soir même. Aussitôt toutes les mains se lèvent; Augier n'a que l'embarras du choix. Dans ces conditions, les deux bleus Marcou et Loulou, garderont le camp et feront le ravitaillement; ils sont déçus. Mais il faut bien que quelqu'un reste. La besogne est alors répartie.

- Bébert, Dudule, Lucien et Maurice le Boxeur prendront la camionnette et « feront » un dépôt de godasses aux environs de Torsac. Dudule exulte: « Des godasses ! c'est peinard ! »
- Pierrot, Robert et **Julot** accompagneront Augier à Ruelle où il faut culbuter le train qui ramène les Allemands de leur expédition à Chasseneuil.

A 22 heures, tout est prêt: les charges sont dans les musettes et un revolver et deux grenades dans les poches. Comme il fait un froid de canard, chacun s'emmitoufle de son mieux selon les maigres moyens dont il dispose.

Et puis, c'est le départ. Les cyclistes prennent les devants. Le village de chez Lemoine, sur la route de Feuillade à Montbron est passé en silence. On ne sait jamais. Il faut se méfier. Entre Feuillade et Marthon, la camionnette double les cyclistes à une allure de bolide. Dudule en passant leur hurle un « Merde » devenu le traditionnel porte-bonheur. Avant *Marthon*, Pierrot traîne déjà et se fait traiter de « Cagouille » et de « Poussif ». « Nous ne serons jamais à l'heure ! » déclare **Julot**. A *Marthon*, il faut faire un détour pour éviter le centre du bourg, où se tient la gendarmerie, car le temps n'est pas encore venu où elle comptera des résistants dans ses rangs. Pour le moment, la discussion qui s'engage sur les gendarmes témoigne que dans leur grande majorité ils n'ont pas les sympathies des maquisards. Après *Bouex*, une auto survient; vite, le vélo sur l'épaule, chacun se planque dans la terre froide d'un champ labouré.

En passant devant l'unique maison des *Forêts*, un filet de lumière filtre à travers les volets. « La maison du Bon Dieu ! » souligne Augier. Mais aussi en ce moment, « la maison du désespoir. » Et dans le silence qui suit ces paroles, chacun songe qu'il y a tout juste une semaine, la toute jeune Andrée Duruisseau a été emmenée par les Boches et qu'elle n'a pas parlé puisqu'ils ne sont pas revenus. Les pauvres vieux Duruisseau paient bien cher leur dévouement aux gars du maquis. Et ce filet de lumière, à une heure aussi avancée, atteste que le sommeil a fui leur demeure. »

« Tous pédalent à vive allure, tant ils ont peur de manquer leur affaire. Personne ne sent plus le vent glacé qui coupe la figure. Le Quérois endormi est dépassé; bientôt c'est la descente de la Poste manquée, et l'arrêt chez Gérard Ferrand, qui attend derrière sa grille, insensible au froid qui le mord. Il manifeste aussitôt son impatience.

- Mais que foutez-vous ? Bon Dieu, le coup sera manqué ! Rentrez vite que je vous explique.

A la lumière, on le sent nerveux; un pli soucieux barre son front.

- C'est trop tard, dit-il !... Essayez quand même ! Tu connais le coin, toi, mon petit Robert ? Alors dépêchez-vous. mais attention au train de voyageurs qui doit passer avant. Et au retour, ne vous arrêtez pas. Filez... Vous comprenez ! »

Chacun est vite en selle; Robert mène la danse: Vaugeline, le quartier Neuf, et Fissac sont franchis. Pierrot, qui a des ennuis mécaniques, est laissé derrière. A la passerelle, nous l'attendons un peu. Rien ne vient. « Tant pis pour lui, ! dit Augier, le train d'abord ». La passerelle est passée et nous longeons maintenant la voie par le petit chemin des Seguins. Le coin semble désert. Robert s'arrête, jugeant avoir trouvé un emplacement. Les vélos sont camouflés. **Julot**, agilement, grimpe en reconnaissance sur le remblai. Rien de suspect. Un coup de sifflet. Robert et Augier rallient; les charges avec foggs sont fixées car il est près de minuit; il n'y a donc plus à craindre le passage du train de voyageurs.

Nous nous éloignons pour attendre le résultat. Le quai d'embarquement des troupes est à moins de 800 mètres. « Le train n'aura pas pris assez de vitesse, déclare Augier; j'aurais bien voulu voir nos charges plus loin ! » Dans le silence de la nuit, aucun bruit ne parvient du quai, et chacun commence à croire que Ferrand avait raison de juger qu'il était bien tard. Robert se propose pour une reconnaissance. Le voilà plaqué à une encoignure de bâtiment qui observe anxieusement avant de s'engager sur le quai. A ce moment, un pinceau de phare illumine la route de Limoges et le rougeoiment du ciel annonce l'approche d'un convoi.

Au même instant, comme sous le coup d'une baguette magique, le quai d'embarquement s'illumine révélant tout à coup une cinquantaine d'Allemands qui attendent là, en silence, à quelques mètres de Robert qui a juste le temps de s'enfoncer dans une zone d'ombre. Déjà, le convoi aborde le quai. Robert recule encore et court annoncer la nouvelle et suggérer qu'il reste assez de temps pour transporter les charges plus loin.

En un clin d'œil, elles sont retirées pendant que **Julot** part en éclaireur sur la voie. Ce déplacement ne se fait pas sans inquiétude: « Si le train arrivait, nous aurions l'air malins ! Un kilomètre plus loin, nous achevons de fixer les charges quand un roulement se fait entendre. Instinctivement nous nous jetons à plat ventre et voyons défilé un train vide sur la voie venant d'Angoulême. Nous réalisons que nous sommes à 1 mètre seulement des charges posées sur l'autre voie. Si ce train-là eut été le bon, nous aurions fraternisé avec les boches sur le carreau ».

Il est maintenant deux heures. Robert qui connaît la ligne, sait qu'il n'y aura pas de train de voyageurs avant 9 heures. Il vérifie donc si les Foggs sont juchés bien en place sur leur rail, les charges et le cortex bien camouflés par des cailloux. Inutile désormais de s'attarder ici; nous prenons le chemin du retour avec l'espoir d'entendre bientôt la détonation qui réjouira nos cœurs.

A la passerelle, à Fissac, pas de Pierrot. Nous nous demandons ce qu'il est devenu. Point de Pierrot encore en passant devant chez Ferrand que l'on devine anxieux derrière ses volets. Son gros chien-loup aboie, au risque de réveiller le quartier... Filons. En haut des Riffauds, toujours pas de Pierrot. « Attendons ici jusqu'à 5 heures, propose Augier. Peut-être nous rejoindra-t-il et nous aurons tout au moins l'avantage d'entendre dérailler le train. » Malgré le froid intense qui le mord, Robert exténué s'endort dans le fossé. Ses camarades font les cent pas sans réussir à se réchauffer. Péniblement, il atteignent les 5 heures qui sonnent à l'horloge de la fonderie occupée par les Boches.

Aucune explosion ne s'est encore produite. Augier réveille Robert. « Rentrons, dit-il et vers 8 heures tu reviendras seul enlever le fogg à cause du train de voyageurs.

- Alors, je reste ici ! dit ce dernier.

- Comme tu voudras, mais avec ce froid, tu ferais mieux de venir boire un jus ».

En effet, le froid est si intense que nos 3 maquisards sont obligés d'aller à pied, car dès qu'ils sont à vélo, leurs jambes et leurs mains s'engourdissent au point de ne pouvoir commander leurs mouvements. C'est donc tard et bien péniblement qu'ils arrivent au camp.

L'équipe Bébert est déjà de retour avec un chargement de chaussures. Marcou et Loulou ont, eux-aussi, bien travaillé: crêpes et jus bien chauds attendent et réconfortent tout le monde.

Mais Marcou veut montrer qu'il a fait mieux encore; il s'exclame:

- « Eh bien ! Putain, moi je n'ai pas eu froid avec ce gros C... là sur les épaules ! Et il montre le gros mouton qu'il a ramené sur son dos. C'est pas léger, ajoute-t-il en se tournant vers Robert qui lui réplique

- Il est vrai que tu avais du te réchauffer avec le pineau et le cognac avant de partir !

- Faut ben ça, lui répond Marcou.

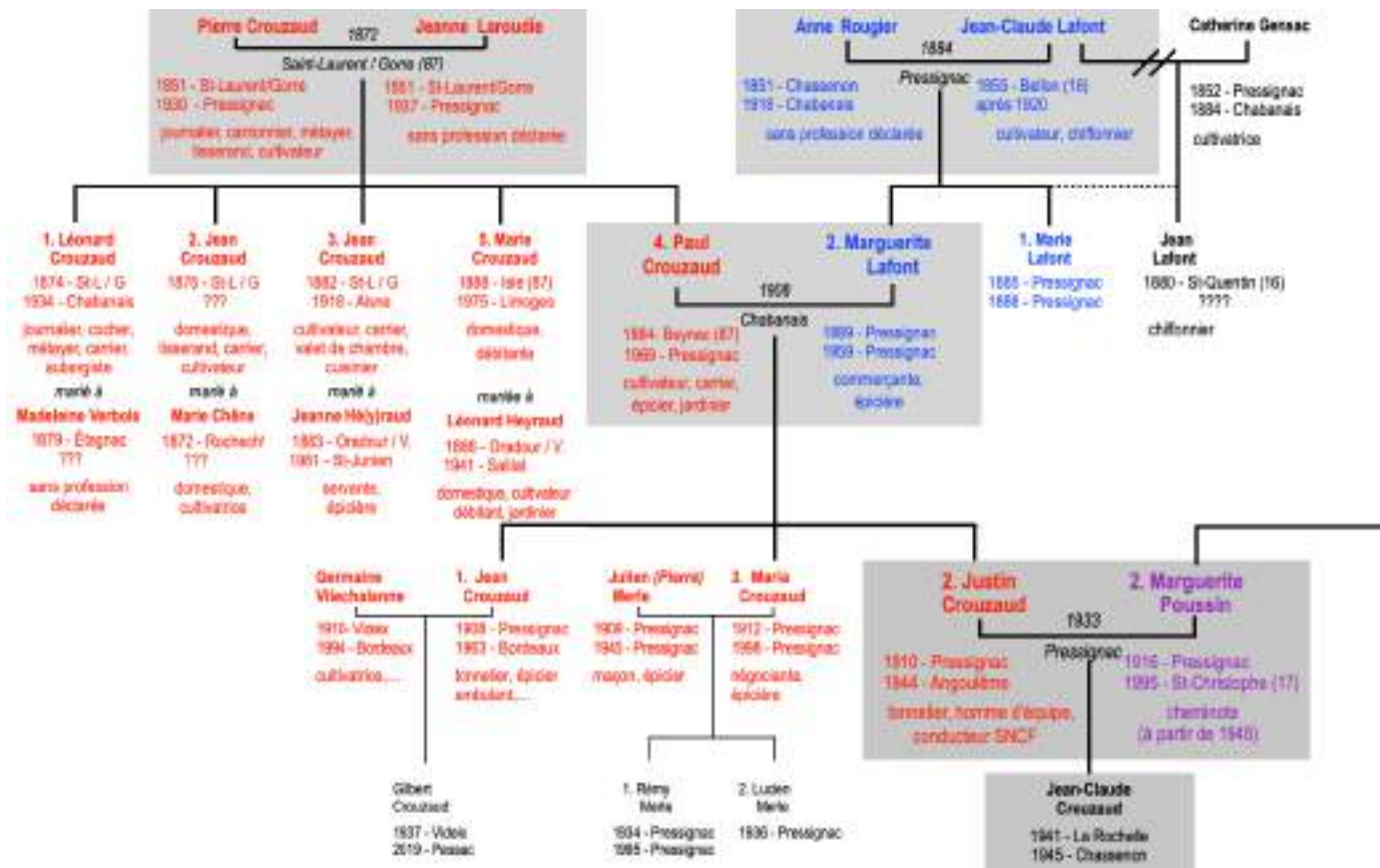
Comme huit heures approchent, Robert s'apprête à repartir. C'est alors que Pierrot rentre tout penaud et raconte une histoire abracadabrante à laquelle personne ne croit: il aurait été arrêté par les boches; et le plus inquiétant, c'est qu'il assure ne pas avoir entendu d'explosion. Il faut donc filer en vitesse vers Ruelle. En arrivant au Quéroy, Robert a la désagréable surprise de voir le train de voyageurs en gare. « Comment arriver avant lui à Ruelle ? » se demande-t-il anxieusement. « Ca va faire du propre ! » Il pédale alors de toutes ses forces; à la gare de Magnac, le train stationne. Des voyageurs sont même descendus et font les cent pas sur le quai. Il en conclut que la voie n'est pas libre. Comme il ne peut s'attarder, il file sur Ruelle, autant que ses jambes peuvent en donner. Il s'arrête chez ses parents, tout près de la gare; sa mère est là, ignorant sa participation au sabotage de la veille.

Sans lui dire bonjour, il lui demande s'il peut prendre le train pour Angoulême. Elle, tout au plaisir de voir son fils, ne songe pas à répondre. Secondes d'angoisse terribles. Il se sent devenir livide. Il entend enfin:

- Je ne crois pas, un train allemand a déraillé cette nuit, d'après ce que disent les gens. D'ailleurs c'est certainement vrai car le train de voyageurs n'est pas encore passé !

Robert se maîtrise pour cacher sa joie; il quitte bientôt sa mère pour filer sur le lieu « du crime ». Là il éprouve une singulière impression. Il lui semble que tous les yeux s'attachent à lui. Ces 5 officiers allemands, qui discutent à quelques mètres, ont l'air de le regarder de manière étrange. Ce n'est sûrement qu'une idée mais Robert juge plus prudent de filer et d'aller annoncer la bonne nouvelle au camp, où il arrive avant midi. »

Annexe 3: Schéma de parenté du couple



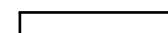
Légende des symboles des liens de parenté :



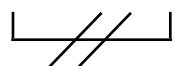
lien d'alliance
(mariage)



lien de filiation
(parent/enfant)

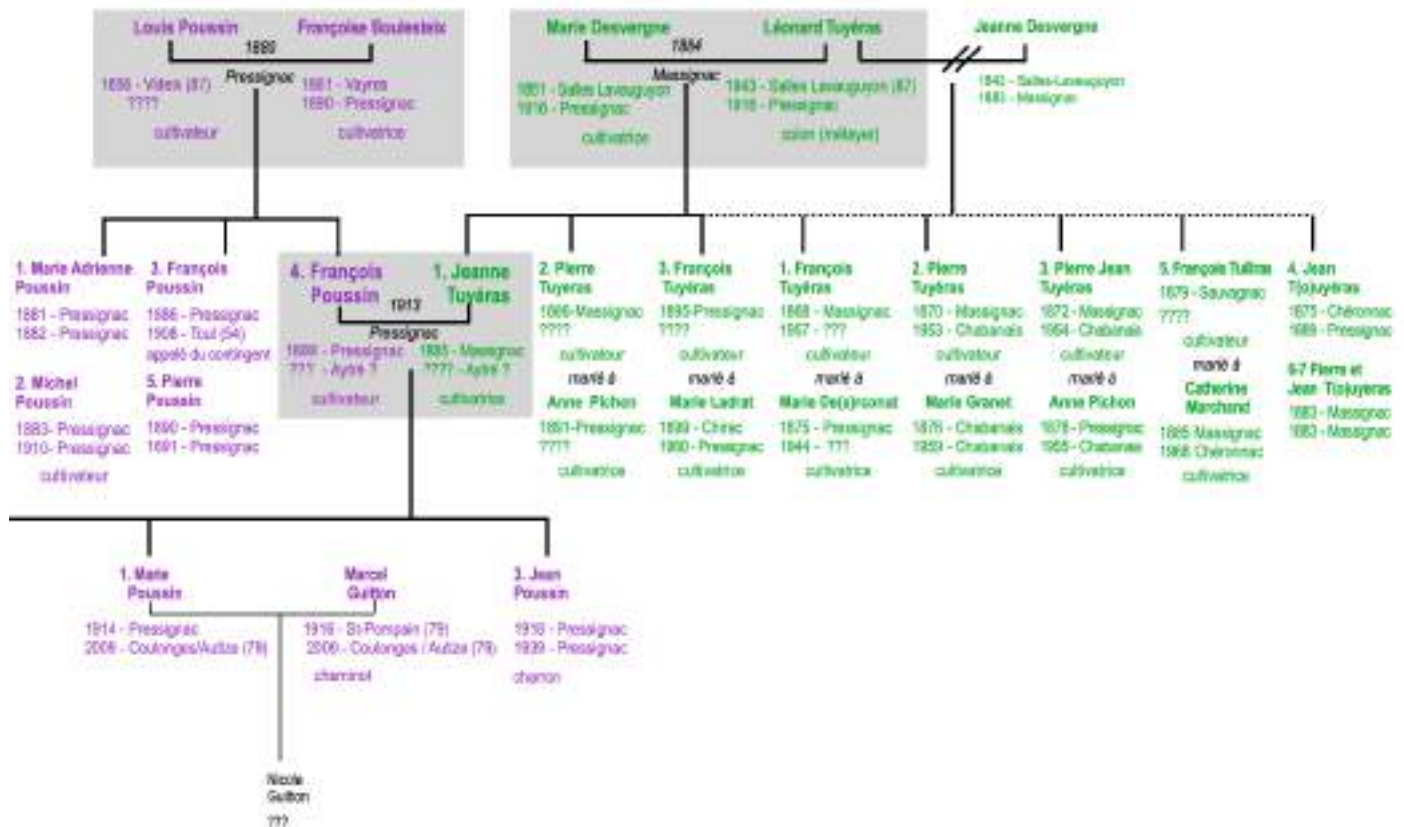


lien de germanité
(fratrie)



décès d'un conjoint d'un couple marié

Justin et Marguerite Crouzard



Ce tableau a été élaboré à partir des actes d'état civil et des listes de recensement, avec l'aide complémentaire éventuelle du site Généanet.

- les chiffres indiquent le rang dans la fratrie: Justin par exemple avait un aîné Jean et une cadette Maria; il est le 2ème de sa fratrie. Il en est de même pour Marguerite
- la ou les professions sont celles mentionnées sur les actes d'état civil (naissance, mariage, décès) et/ou lors des recensements

Sources

Archives :

- État-civil des communes de Pressignac, Chassenon et Coulonges sur Autize
- La source, portail numérique des Archives départementales de la Charente: état-civil, recensements, fiches matricule, presse locale... consultables librement en ligne: lasource.archives.lacharente.fr -
- Archives départementales en ligne (consultables librement) : Haute-Vienne, Charente-Maritime, Corrèze
- Archives départementales de Charente :
 - Fonds *Arrestations et condamnations de résistants français*. | 1940-1944 : cote 1 W 124
 - Fonds *Personnes arrêtées par les autorités allemandes*. | 1940-1944 : cote 1 W 125
- Archives départementales de Charente Maritime, site de La Rochelle :
 - Fonds *Fédération de la Résistance de Charente-Maritime, dossiers thématiques AERI*: cotes 107 J art 9, art 13, art 14, art 33, art 37, art 44
 - Fonds *Section Spéciale de Sabotage S.S.S.*: cote 15 J 1
 - Fonds *Renseignements généraux*: cote 2273 W 16 Di 6060 à Di 6167
- Archives municipales en ligne (consultables librement) : Limoges, La Rochelle, Saint-Junien
- Service historique de la Défense (SHD) - Vincennes :
 - *Demande d'homologation des services dans la Résistance de Justin Couzaud*: cote GR P16 P 151771
- Centre National des Archives du personnel de la SNCF - Béziers -
 - *Justin Couzaud* : cote BZ 2009/002/ETAT/0137/063,
 - *Marguerite Couzaud* : cote BZ GEN 0223769, D00237028, MIC 1995/7606
- Services Archives Documentation SNCF (SARDO), <https://www.archives.sncf.com/>
- Mémoire des Hommes: site des archives militaires du Ministère des Armées françaises, consultable librement, <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Ministère de la Culture (France) - POP : la plateforme ouverte du patrimoine, <https://pop.culture.gouv.fr/>
- Presse locale ancienne, Gallica/BNF (Bibliothèque Nationale de France), <https://presselocaleancienne.bnf.fr/accueil>

Dictionnaires et annuaires

- Thomas Fontaine [dir.], *Cheminots victimes de la répression - 1940-1945, Mémorial* - Éditions Perrin/SNCF, Novembre 2017, notamment Introduction et Notice Justin Couzaud (page 437)
- François Marcot [dir.], *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Laffont, 2006.
- Claude Penneret, Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty [dir.] *Les fusillés, 1940-1944, Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins en France pendant l'Occupation*, notice Justin Couzaud (page 474), Les Éditions de l'Atelier-Les Éditions ouvrières - 2015
- Le Maïtron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, <https://maitron.fr/>
- *Annuaire général du département de la Charente | 1910* (lasource.fr)

Ouvrages de sciences sociales et d'histoire:

- Sébastien Albertelli, *Les cheminots, fers de lance de la Résistance française et acteurs majeurs de la Libération*, in *Les mythes de la seconde guerre mondiale* - 2018
- André Berland, *Pressignac en Charente Limousine, autrefois*, nouvelle édition revue et augmentée - 1995
- Gérard Blier, *Le Chemin de Fer en Charente Maritime*, Les Indes Savantes - 2020
- Michel Bozon, *Les Conscrits*, Berger-Levrault, Coll. Arts et traditions populaires - 1981
- Julia Cagé et Thomas Piketty, *Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022*, Le Seuil, 2023 - base de données du livre en ligne <https://unehistoireduconflitpolitique.fr>
- Jean Combes et Albert-Michel Luc [dir.], *La Charente-Maritime dans la guerre de 1939-1945*, Ed. De Borée - 2014
- Dominique Danthieux [dir.] *Le Front Populaire en Limousin*, Mémoire Ouvrière en Limousin, Les Ardents éditeurs - 2016
- Jeanne-Marie Delord, *La famille rurale dans l'économie du Limousin (1769-1939)*, Thèse de Doctorat, Faculté de Droit, Université de Poitiers - 1940
- Douillet Anne-Cécile, *Sociologie politique, Comportements, acteurs, organisations*, Ed. A. Colin, Coll. Cursus - 2023
- Alain Garrigou, *Les secrets de l'isolement*, Ed. Thierry Magnier, coll. « Troisième culture » - 2008
- Maurice Godelier, *Quand l'Occident s'empare du monde (XV^{ème}-XXI^{ème} siècle)*, Éditions du CNRS - 2023

- Marie-Louise Goergen [dir.], *Cheminots et militants. Un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, coll. « Maitron » - 2003
- Yann Guillerm, *Cheminots, traminots et employés du métro: retrouver leur histoire*, Archives et Culture - 2023
- Stéphane Henry, *Vaincre la tuberculose (1879-1939), La Normandie en proie à la peste blanche*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre - 2013
- Guy Hontarrède, *Ami entends-tu ? L'occupation et la résistance en Charente*, UPR (Université Populaire de Ruelle) - 1987
- Guy Hontarrède, *La Charente dans la seconde guerre mondiale*, Ed. Le Croît Vif - 2004
- Raymond Humbert, *Le temps des artisans*, Trésors du savoir populaire, Éditions Messidor/ LCD - 1984
- Lilian Mathieu, *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*. Ed. Textuel - Coll. La Discorde - 2004
- Michel Margairaz et Danielle Tartakowsky [dir], Préface Elyane Bressol, *Le syndicalisme dans la France occupée*, Presses Universitaires de Rennes - 2008
- Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent ans à nos jours*, Ed. Agone - 2018
- Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Ed. La Découverte, coll. Repères - 2008
- Michel Pigenet, Danielle Tartakowsky [dir], *Histoire des mouvements sociaux en France, De 1814 à nos jours* - 2014 - Ed. La Découverte, notamment chap. 36 : Claire Andrieu, *La Résistance comme mouvement social*
- Raphaël Spina, *Histoire du STO*, Ed. Perrin, coll. Synthèses Historiques, - 2017
- Henri Texier, *Saintes Cité cheminote, Histoire d'une étoile ferroviaire des origines au XXIème siècle*, Association La Roue - 2013

Brochures, articles et revues :

- Lettres de la Fondation de la Résistance, notamment : *Résistance et monde rural*, n° 43 - Décembre 2005; *Les réseaux de résistance*, n° 76 - Mars 2014; *Le sabotage dans la résistance*, n° 87 - Décembre 2016; *La recherche biographique sur un résistant*, n° 88 - mars 2017; *Résister au quotidien*, n° 91 - Décembre 2017
- *1940 : Entrer en résistance: comprendre, refuser, résister*, Résistance, dossier CNRD 2019-2020, Musée de la Résistance Nationale - Champigny sur Marne
- *1943: l'année des choix, maquis...ou STO...*, Exposition du mardi 4 novembre au vendredi 14 Novembre 2003, Musée de la Résistance, Angoulême
- *1914-1918: L'école et la Guerre en Charente*, La source (portail numérique des archives départementales de la Charente)
- *Le syndicalisme cheminot: 1939-1944, de la répression à la Libération*, Cahiers de l'Institut d'Histoire Sociale (IHS) CGT Cheminots, n° 51 - 3ème trimestre 2014
- *L'usine de produits chimiques et cellulose Rey à Saillat (Haute-Vienne)*, Chronique du Centre-Ouest: Norois, n°48, Octobre-Décembre 1965-pp. 539-559; https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1965_num_48_1_7274
- Conscrits (L'instruction des), Dictionnaire Ferdinand Buisson, L'édition électronique, Institut français de l'éducation, INRP - <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2436>
- *La SNCF dans la France en Guerre*, document pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation - Fondation de la résistance - Doc 00207 -
- *Pour une histoire sociale de la résistance*, Le Mouvement social - n° 180 - Juillet/Septembre 1997
- *Syndicalismes sous Vichy*, Le Mouvement social - n° 158 - Janvier/Mars 1992
- Marie-Claude Albert, *La résistance ouvrière en Poitou-Charentes*, Le Picton, n° 26 - Mai-Juin 2020
- Blier Gérard, *Saintes, centre ferroviaire*, Norois, n°38, Avril-Juin 1963.
- Luc et Marc Braeuer, *Le Bunker de La Rochelle, Guide souvenir*, Ed. Le Grand Blockhaus - 2023
- Fabienne Federini, *Une sociologie de l'engagement résistant est-elle possible ?* Table-ronde
- Fontaine Thomas, Chronologie : Répression et persécution en France occupée 1940-1944, Mass Violence & Résistance, [en ligne], publié le 7 Décembre, 2009
- Florian Gulli, *L'engagement en résistance*, Cités, PUF, n° 17 - 2004
- Coralie Immelé, *La résistance des cheminots entre 1940 et 1944, une histoire à la croisée des engagements individuels et collectifs*, La Gazette des Archives, n° 198 - 2005-2, p. 139-149
- Bruno Leroux, « *Gens de la lune* »: *qui sont les saboteurs parachutés en France ?*, La Lettre de la fondation de la Résistance, Dossier thématique: le sabotage dans la résistance - n° 87 - Décembre 2016
- Hugues Marquis, *Les jeunes charentais dans la Résistance*, Dossier éducatif du Musée de la Résistance et de la Déportation d'Angoulême

- Julian Mischi, *Des paysans chez les cheminots*, Société Française, Ed. Presses de Sciences Po, n° 96 - 2014
- Antoine Prost, *Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres*, Vingtième Siècle, n°13 - Janvier-Mars 1987
- Georges Ribeill, *Résistance-Fer, du « réseau » à l'association : une dynamique corporative intéressée ?*, Revue d'Histoire des Chemins de Fer, n° 34 - 2006
- Jacqueline Sainclivier, Dominique Veillon, *Sens et formes de la Résistance française*, Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, n°37, Décembre 1997. pp. 93-108
- Olivier Wieviorka, *Du bon usage du passé. Résistance, politique, mémoire*, Mots, n°32, Septembre 1992. Les «mémoires» de la politique. pp. 67-80

Souvenirs et témoignages écrits de résistants :

- Marc Leproux, *Nous, les terroristes. Journal de la section spéciale de sabotage* - Raoul Solar Éditeur - 1948
 - Livre premier: De la débâcle au débarquement
 - Livre deuxième : Du débarquement à la victoire
- Capitaine Fred, *La Brigade RAC, Armée Secrète Dordogne Nord*, Imprimerie Fabrègue, Limoges - 1977
- Jean Lapeyre-Mensignac, Andrée Duruisseau, Edmond Duruisseau, Pierre Barrère, Guy Margaratti, Charles Franc, Jacques Nancy, *Notre participation pour une juste mémoire de « la résistance » en Charente 1940-1944. Des Témoins et acteurs parlent* - 2003
- Jean Raynaud, *Pas de peur... parfois des frissons* - Edition assurée par l'auteur - Etagnac - 1979

Témoignages oraux familiaux :

- Entretiens avec Lucien Merle et son épouse Gisèle, neveux de Justin - 1er semestre 2024 -

Récits romancés :

- *Le jardinier de Pressignac*, André Soury - Editions La Veytizou - 2005

Généalogie :

- Cercle Généalogique des cheminots (CGC) : association de généalogie, associée à la Fédération Française de Généalogie (FFG - Collège A)
- Généanet : portail de généalogie (appartenant au groupe Ancestry), proposant une base de données alimentée par les participants et à destination du public.

Mémoire combattante :

- Plaquette commémorative Justin Crouzard - Souvenir Français - 2024

Sitographie spécialisée sur la résistance et la déportation :

- Fondation de la Résistance : <https://www.fondationresistance.org>
- Musée de la résistance nationale à Champigny sur Marne: <https://www.musee-resistance.com>
- Musée de la résistance en ligne : <https://museedelaresistanceenligne.org/>
- Ceux de Rawa Ruska, site officiel de l'Union Nationale : <https://rawa-ruska-union-nationale.fr/>
- Site dédié à la résistance du Sud-ouest : https://resistancefrancaise.blogspot.com/2017/12/la-section-speciale-de-sabotage-du_6.html
- Vienne Résistance Internement Déportation: <https://www.vrid-memorial.com/>

Sources multimédia :

- Comment faire l'histoire des gens « sans histoire » ? Chronique de G. Noirielle, 06/12/1921, France-Culture, 3mn, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-histoire/comment-faire-l-histoire-des-gens-sans-histoire-8121175>
- Docu-fiction : Un enfant dans la guerre, Réalisation : Marc Tournier, 2018, Les productions des Archives de la Charente, https://lasource.archives.lacharente.fr/n/les-productions-des-archives-de-la-charente/n:251#docu_fiction
- La résistance des cheminots pendant la Deuxième Guerre mondiale, conférence de Cécile Hochard, Rail et histoire, 17 novembre 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=nTEof0HQY8c>
- « Angoulême: portrait d'un résistant célèbre: Jacques Nancy » Extrait du JT - France3 Poitou-Charentes, 8 Novembre 1975 - INA <http://lesresistances.france3.fr/documentaire-pp/la-sss-nancy>

Remerciements

Un grand **MERCI** à toutes celles et ceux qui ont rendu ce livret possible et tout particulièrement à :

- *Francis Beaumatin*, Maire de Pressignac ainsi que le conseil municipal sans qui rien n'aurait été possible
- *Lucien Merle et son épouse Gisèle*, neveux de Justin, qui ont gardé une mémoire vive de leur oncle, qu'ils ont bien voulu partager chaleureusement
- *André Berland* pour l'émouvante photo à moto de Justin avant guerre et l'évocation de son beau-père, Jean Besse
- *Jean-Pierre Poursac et Susi Price* pour leur appui cordial
- *Annabelle Sardain*, secrétaire de Mairie de Pressignac pour sa disponibilité, son écoute et ses conseils avisés
- *Marie-Claude Vignes*, pour sa relecture à la fois rigoureuse et bienveillante
- *Martine Courivaud*, petite-nièce de Justin et sa mère *Solange Merle*, pour nos échanges
- *Jean-Yves Couturier*, Retraités Cheminots CGT de Charente-Maritime, pour les informations partagées
- *Pierre Paysot*, du Souvenir Français, pour les multiples échanges par voie électronique

Un grand **MERCI** aussi au(x)

- *Cercle Généalogique des Cheminots*, en particulier à sa Secrétaire et à son Président
- Personnels des services publics des Archives départementales de Charente et de Charente-Maritime, pour leur attention, leur écoute et leurs conseils précieux
- Personnel des Archives SNCF de Béziers pour sa réactivité



Mairie de Pressignac

2 rue des Écoles
16150 Pressignac

Tél : 05 45 89 04 56

Email: mairie.pressignac@wanadoo.fr.

Site Internet : <https://www.pressignac.fr/web/>